

REPUBLIQUE DU BURUNDI

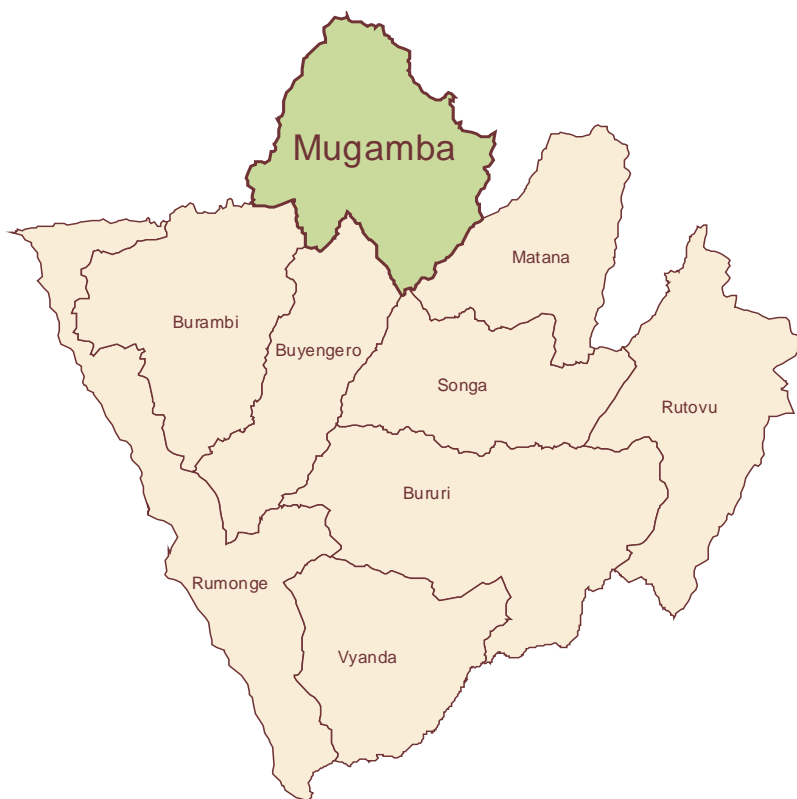


MINISTRE DE LA PLANIFICATION DU
DEVELOPPEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION
NATIONALE



Programme d'Appui à la Gouvernance

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE MUGAMBA



Province BURURI

Bururi, Septembre 2006

TABLE DES MATIERES

Pages

LISTES DES ABREVIATIONS

PREFACE

INTRODUCTION

CHAPITRE I. DESCRIPTION PHYSIQUE.....	1
1.1. Situation géographique.....	1
1.2. Organisation administrative.....	1
1.3. Climat.....	3
1.4. Relief et hydrographie.....	3
1.5. Les sols.....	3
1.6. Flore et faune.....	3
CHAPITRE II. DEMOGRAPHIE.....	4
2.1. Estimation de la population burundaise de 2003-2010.....	4
2.2. Population et densité.....	4
2.3. Structure de la population commune Mugamba.....	5
2.4. Population active et population à charge.....	5
CHAPITRE III. AGRICULTURE.....	7
3.1. Généralités.....	7
3.2. Situation actuelle des principales cultures.....	8
3.3. Facteurs de production.....	13
3.4. Les Intervenants.....	14
CHAPITRE IV. ELEVAGE.....	15
4.1. Généralités.....	15
4.2. Situation actuelle de l'Élevage.....	16
4.3. Types d'Élevage et effectifs par espèce.....	20
4.4. Santé animale.....	22
4.5. Écoulement des productions et animaux.....	24
4.5. Intervenants.....	25

CHAPITRE V. PECHE ET PISCICULTURE.....	26
CHAPITREVI. FORETS.....	27
6.1. Boisements naturels	27
6.2. Reboisement ou boisement artificiel	27
6.3. Agro foresterie	27
6.4. Exploitation forestière.....	30
6.5. Intervenants	30
CHAPITRE VII. INDUSTRIE ET RTISANAT.....	31
7.1. Industrie.....	31
7.2. Artisanat.....	31
7.3. Intervenants.....	32
CHAPITRE VIII GEOLOGIE, MINES ET MINERAIS	33
8.1. Généralités.....	33
8.2. Mines et minerais.....	33
9. Matériaux locaux de construction.....	33
CHAPITRE IX. ENERGIE.....	34
9.1 Energie hydroélectrique.	34
9.2. Bois de chauffe et charbon de bois (combustibles ligneux)	34
9.3. Intervenants.....	34
CHAPITRE X. COMMERCE ET SERVICES	35
10.1. Commerce	35
10.2. Les services.....	48
CHAPITRE XI. ACTION SOCIALE.....	49
11.1. Situation actuelle.....	49
11.2. Habitat.....	52
CHAPITRE XII. SANTE	53
12.1. Généralités.....	53
12.2. Données épidémiologiques.....	54
12.3. Médecine préventive.....	54
12.4. VIH / SIDA.....	55
12.5. Médecine traditionnelle.....	55
12.6. Situation des infrastructures sanitaires.....	55
12.7. Intervenants en matière de Santé.. ..	56
12.8. Approvisionnement en eau	57
12.9. Intervenants en approvisionnement en eau	58

CHAPITRE XIII. EDUCATION.....	59
13.1. Généralités.....	59
13.2. Enseignement formel.....	59
13.3. L'enseignement informel.....	62
13.4. Gestion du système scolaire.....	64
13.5. Efficacité du système.....	64
13.6. Intervenants.....	65
CHAPITRE XIV. JEUNESSE ET SPORTS.....	66
14.1. Jeunesse.....	66
14.2. Sport.....	67
14.3. Patrimoine culturel.....	67
14.4. Intervenants.....	68
CHAPITRE XV. JUSTICE.....	69
15.1. Généralités.....	69
15.2. Services judiciaires.....	69
15.3. Equipements.....	71
15.4. Personnel.....	71
15.5. Infrastructures.....	71
15.6. Justice gracieuse.....	71
15.7. Intervenants.....	72
CHAPITRE XVI. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT.....	73
16.1. Facteurs favorables au développement.....	73
16.2. Contraintes au développement.....	73
16.3. Stratégies et actions à mener.....	75
CONCLUSION.....	88
BIBLIOGRAPHIE.....	90
ANNEXES	92

LISTE DES ABBREVIATIONS

ABEC	: Association Burundaise des Exportateurs du Café
ASNS	: Appui aux Services Non Structurés
BTC	: Burundi Tobacco Company
BBCI	: Banque Burundaise pour le Commerce et l'Investissement
BCB	: Banque de Crédit de Bujumbura
BAD	: Banque Africaine de Développement
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
COGERCO	: Compagnie de Gérance du Coton
COTEBU	: Complexe Textile du Burundi
COGEMAMI	: Compagnie de Gérance de la Mini-Huilerie de Minago
CFA	: Centre de Formation Artisanale
CPA	: Centre de Production Artisanale
CNAR	: Centre National d'Appareillage et de Rééducation
CNRSP	: Centre National pour la Réadaptation Socioprofessionnelles
CERES	: Centre d'Encadrement et de Réinsertion des Enfants Soleil
CAFOB	: Collectif des Associations Féminine et Organisation du Burundi
CDF	: Centre de Développement Familial
DPAE	: Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
FAO	: Food Agriculture Organization
FNUAP	: Fonds des Nations-Unies pour la Population
IEC	: Information Education Communication
INSS	: Institut National de Sécurité Sociale
ISABU	: Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
LOVINCO	:: Lovinfos Company
MPDR	: Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction
MST	: Maladies Sexuellement Transmissibles
OHP	:: Office de l'Huile de Palme
OTB	: Office du Thé du Burundi
OCIBU	: Office de Culture Industrielle du Burundi
OPDE	: Œuvre Humanitaire pour la Protection de l'Enfance Déshéritée

PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPL	: Projet d'Appui à la Planification Locale et au Renforcement des Capacités des communautés
PNLS	: Programme National de Lutte Contre le Sida
RDC	: République Démocratique du Congo
RUPO	: Rumonge Palm Oil
RN	: Route Nationale
RP	: Route Provinciale
RC	: : Route Communale
SODECO	: Société de Déparchage et de Conditionnement de l'Imbo
SOGESTAL	: Société de Gestion des Stations de Lavage
SRD	: Société Régionale de Développement
SIDA	: Syndrome Immuno Déficience Acquise
SRDI	: Société Régionale de Développement de l'Imbo
TPO	: Transcultural Psychosocial Organisation
USAID	: United States of America for International Development
UNTH	: Unité Nationale de Transformation de l'Huile
UNICEF	: United Nation Infant and Children Found
VIH	: Virus d'Immuno - déficience Humaine

PREFACE

La Monographie de la commune est l'initiative du Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale (MPDRN) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elle est élaborée pour mettre à la disposition de ses partenaires des informations spécifiques à la commune pour guider leurs interventions en matière de développement socio-économique de ladite commune.

En effet, cette monographie décrit, sur base des données tirées de la banque des données provinciale informatisée, la situation de référence de la commune : description physique, organisation administrative, situation actuelle des différents secteurs...

La démarche méthodologique appliquée pour l'élaboration de la banque des données et de la monographie a été fondée sur l'approche participative qui a impliqué, à toutes les étapes de leurs réalisations, environ 80 personnes ressources. Ces étapes concernent la conception des fiches de collecte de données, la collecte des données proprement dite, le dépouillement et le traitement des données, les travaux d'analyse, la consolidation, la validation et la rédaction définitive.

Aussi, le Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale voudrait-il, au terme de ce travail, adresser sa profonde gratitude à toutes les personnes physiques ou morales qui ont contribué à l'effort de réalisation de cette monographie, l'aboutissement de plusieurs centaines de pages manuscrites, très souvent reprises, raturées ou refaites dans le seul souci de formuler le meilleur diagnostic possible, sur la problématique du développement de la commune.

Le MPDRN remercie singulièrement tous les Ministères impliqués pour la mise à sa disposition de l'expertise de leurs cadres dont l'apport a été fort apprécié.

A l'Administrateur communal, aux techniciens communaux et des zones, aux responsables des projets et ONGs, aux différents experts, auteurs de cette monographie, il présente ses félicitations et tient à exprimer ses respects pour le travail accompli, cela dans un esprit de totale abnégation.

Le MPDRN exprime également sa gratitude au PNUD pour son assistance financière et logistique sans laquelle la matérialisation de ce travail n'aurait été qu'une utopie.

A toutes les personnes ressources de terrain qui ont accepté le sacrifice de se soumettre à d'interminables interviews parfois fastidieuses, au remplissage des fiches de collecte de données et questionnaires souvent compliqués à tous les services qui ont permis l'accès facile à leurs sources d'informations, le MPDRN apprécie à sa juste valeur leurs contributions.

Enfin, le MPDRN reconnaît, que malgré un gros effort de clarification et de mise à jour des données recueillies ainsi que leurs sources, il subsiste des limites quant à leur fiabilité totale. De ce fait, il sollicite la contribution de tous dans les prochaines actualisations de la banque des données informatisée et de la monographie communale afin qu'elles deviennent progressivement des sources d'informations de plus en plus fiables et ainsi faciliter le suivi des indicateurs d'exécution des différents instruments de planification tel que le CSLP.

En attendant, ces produits permettront prochainement la mise en place du plan local de développement afin de répondre aux préoccupations de la population de la commune .

**LE MINISTRE DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT ET DE LA
RECONSTRUCTION NATIONALE**


Madame Marie-Goreth NIZIGAMA

INTRODUCTION

La présente étude a pour but de dresser un état des lieux et de situer le niveau de développement des secteurs tant économiques que sociaux atteint par la commune.

Inscrite d'abord dans le mandat du Projet d'Appui à la Planification Locale (PPL) et ensuite dans celui du Sous Programme Planification Locale (SPPL) du Programme d'Appui à la Gouvernance du PNUD, cette étude contient bon nombre de données susceptibles d'aider les planificateurs à mieux cerner et circonscrire leurs recherches pour une meilleure orientation du Gouvernement et autres décideurs dans leur prise de décisions pour un développement durable et harmonieux de tous les secteurs.

L'approche méthodologique utilisée pour la collecte des données reposait sur les enquêtes de terrain, les publications diverses de différents ministères, ainsi que des services, organismes et entreprises intervenant de près ou de loin dans les secteurs précités, les rapports des services provinciaux et les interviews effectuées sur terrain, ...

Aussi, un bon nombre de ces données doit-il être considéré comme des simples ordres de grandeur. Il s'agit particulièrement des données sur la démographie, l'agriculture, l'élevage,

...

Bien que réalisée dans un environnement professionnel très difficile, cette monographie constitue un outil important pour l'élaboration et la mise en place d'un «Plan de Développement communal » ; cadre dans lequel devront évoluer les structures tant nationales qu'internationales impliquées dans le développement de façon à intégrer toutes les composantes du milieu en tenant compte des potentialités biophysiques locales et des caractéristiques sociales des populations concernées.

Enfin, le lecteur est prévenu que cette monographie est une œuvre humaine et que le MPDRN attend des suggestions en vue d'apporter des améliorations aux futures éditions qui seront réalisées dans les prochaines années.

CHAPITRE I. DESCRIPTION PHYSIQUE

1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE.

La commune Mugamba est limitée au (à l'):

- Nord par la commune Gisozi ;
- Sud par les communes Buyengero, Burambi et Songa ;
- Est par les communes Bisoro et Ryansoro ;
- Ouest par les communes Muhuta et Bugarama.

1.1.1. Superficie en km²

- Commune Mugamba : 300,80 km²
- Province Bururi : 2.465,12 km²
- Burundi : 27.834 km²
- % commune par rapport à la province : 12,20
- % commune Mugamba par rapport au pays: 1,08

La commune se trouve à 52 km du chef lieu de province.

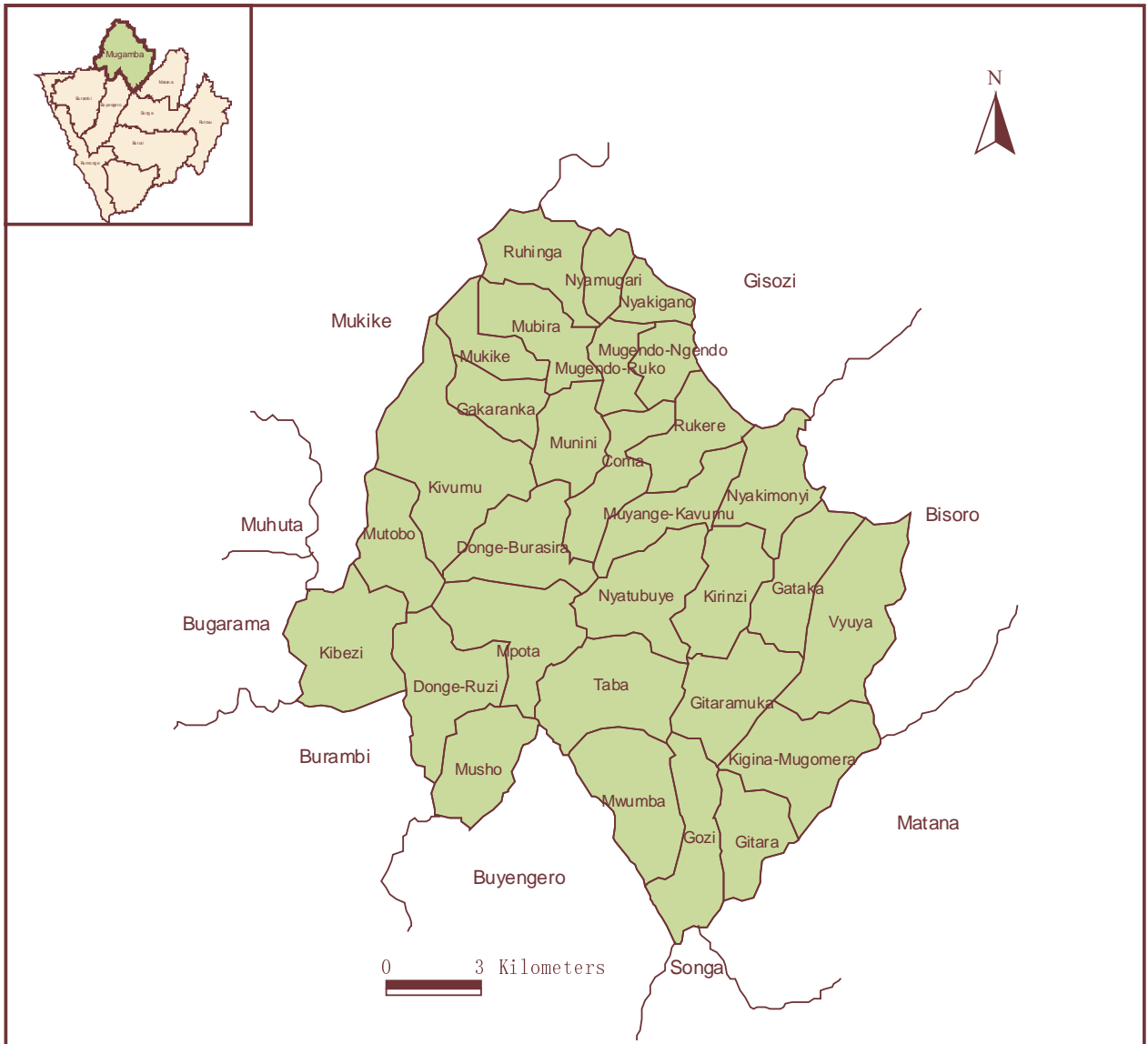
1.2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La commune Mugamba est divisée en 6 zones subdivisées 30 collines.

Les 6 zones sont : Kibezi, Kivumu, Muramba, Mwumba, Nyagasasa et Vyuya.

Les 30 collines sont : Kibezi, Donge-Ruzi, Mpota, Musho, Mutobo, Kivumu, Gakaranka, Mukike, Munini, Coma, Donge-Burasira, Muyange-Kavumu, Nyatubuye, Rukere, Taba, Mwumba, Gozi, Gitara, Gitaramuka, Mubira, Mugendo-Ndego, Mugendo-Ruko, Nyakigano, Nyamugari, Ruhinga, Vyuya, Gataka, Kigina-Mugomera, Kirinzi, Nyakimonyi.

Découpage administratif de la commune



1.3. CLIMAT

1.3.1. Régions naturelles

La commune Mugamba s'étend sur deux régions naturelles à savoir le Mugamba et le Bututsi.

La région du Mugamba est caractérisée par un(e) :

- Altitude comprise entre 1.900 et 2.500 m ;
- Climat relativement tempéré ;
- Réseau hydrographique important avec rivières et ruisseaux ;
- Des pentes relativement fortes ;
- Pluviosité moyenne annuelle variant entre 1.300 et 2.300 mm
- Température moyenne annuelle variant entre 14 et 15°C
- Une végétation d'eragrostis, hyparrhenia et pteridium.

1.4. RELIEF ET HYDROGRAPHIE.

1.4.1. Relief

La commune Mugamba présente un relief de hauts plateaux ondulés, formés d'une mosaïque de collines séparées entre elles par des bas-fonds étroits, avec une altitude comprise entre 1850 et 2300m, une moyenne voisine de 2000 m dans les plateaux centraux.

Ce relief est beaucoup moins escarpé que sur la crête Congo Nil sauf dans la partie Sud-est avec les massifs de Kibimbi.

.

1.4.2. Hydrographie

La commune Mugamba est traversée par des cours d'eau dont les plus importants sont la Ruvyironza et la Waga.

1.5 LES SOLS

Les sols de la commune Mugamba sont acides en surface.

La texture des sols est souvent argileuse avec la présence d'un horizon humifère.

1.6. FLORE ET FAUNE.

1.6.1. Flore

La végétation est caractérisée par une rétrogradation qui sous l'influence néfaste de l'homme, a conduit à la disparition progressive de la forêt ombrophile de montagne au profit d'une savane de hyparrhenia et pteridium. Suite aux incendies successifs (feux de brousses et brûlés incontrôlés), à l'érosion et aux surpâturages, un type de savane d'eragrostis a envahi la commune Mugamba.

1.6.2. Faune

La faune de la commune Mugamba n'est pas riche. Elle est essentiellement constituée de reptiles, des insectes et des oiseaux.

CHAPITRE II. DEMOGRAPHIE.

2.1. ESTIMATION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE VYANDA DE 2003-2010

Les projections démographiques réalisées par l'unité de planification de la population sur base des résultats du recensement général de la population s'étendent jusqu'en 2003.

C'est donc à partir de ces données qu'on a allongé les projections jusqu'à l'année 2010 tout en supposant que le taux d'accroissement naturel est resté le même pour chaque province et pendant toute la période (1990-2010).

Tableau n° 2.1 : Projection de l'évolution de la population de la commune Mugamba

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Commune								
Mugamba	53696	54678	55678	56697	57735	58791	59867	60963
Total province	471009	479628	486619	497343	506445	515713	525150	534761

Source : Département de la population

2.2. POPULATION ET DENSITE

2.2.1 Population

- Commune : 55678 habitants
- Province Bururi : 486 619 habitants
- Pays : 7 610 584 habitants
- % Mugamba / province : 9.4%
- % Mugamba / pays : 0.7%

2.2.2 Densité moyenne

- Commune Mugamba : 185 habitants / km²
- Province Bururi : 197 habitants /km²
- Burundi : 273 habitants / km²

La densité moyenne de la commune est inférieure à la densité du pays et inférieure à celle de la province Bururi.

2.3. STRUCTURE DE LA POPULATION DE LA COMMUNE MUGAMBA.

La population de la commune Mugamba est extrêmement jeune. En effet, 65 % de la population de cette commune a moins de 25 ans.

Tableau n° 2.2 :

Tranche d'âge	Population
0- 4	10301
5- 9	8787
10- 14	7949
15- 19	5368
20- 24	3620
25- 29	3007
30- 34	2612
35- 39	2216
40- 44	1664
45- 49	1649
50- 54	1516
55- 59	883
60- 64	971
65- 69	601
70- 74	714
75- 79	360
85 et plus	688
Total	55678

Source : Département de la population

2.4 POPULATION ACTIVE ET POPULATION A CHARGE

La population à charge est dans l'ensemble, supérieure à la population active dans la commune Mugamba (rapport de dépendance de 1,25).

Le pourcentage moyen de la population active de la commune est d'environ 44%, il apparaît que chaque personne active de Mugamba se situant dans la tranche d'âge de 15 à 64 ans doit prendre en charge une personne non active, soit un plus jeune de moins de 15 ans, soit un plus âgé de plus de 64 ans.

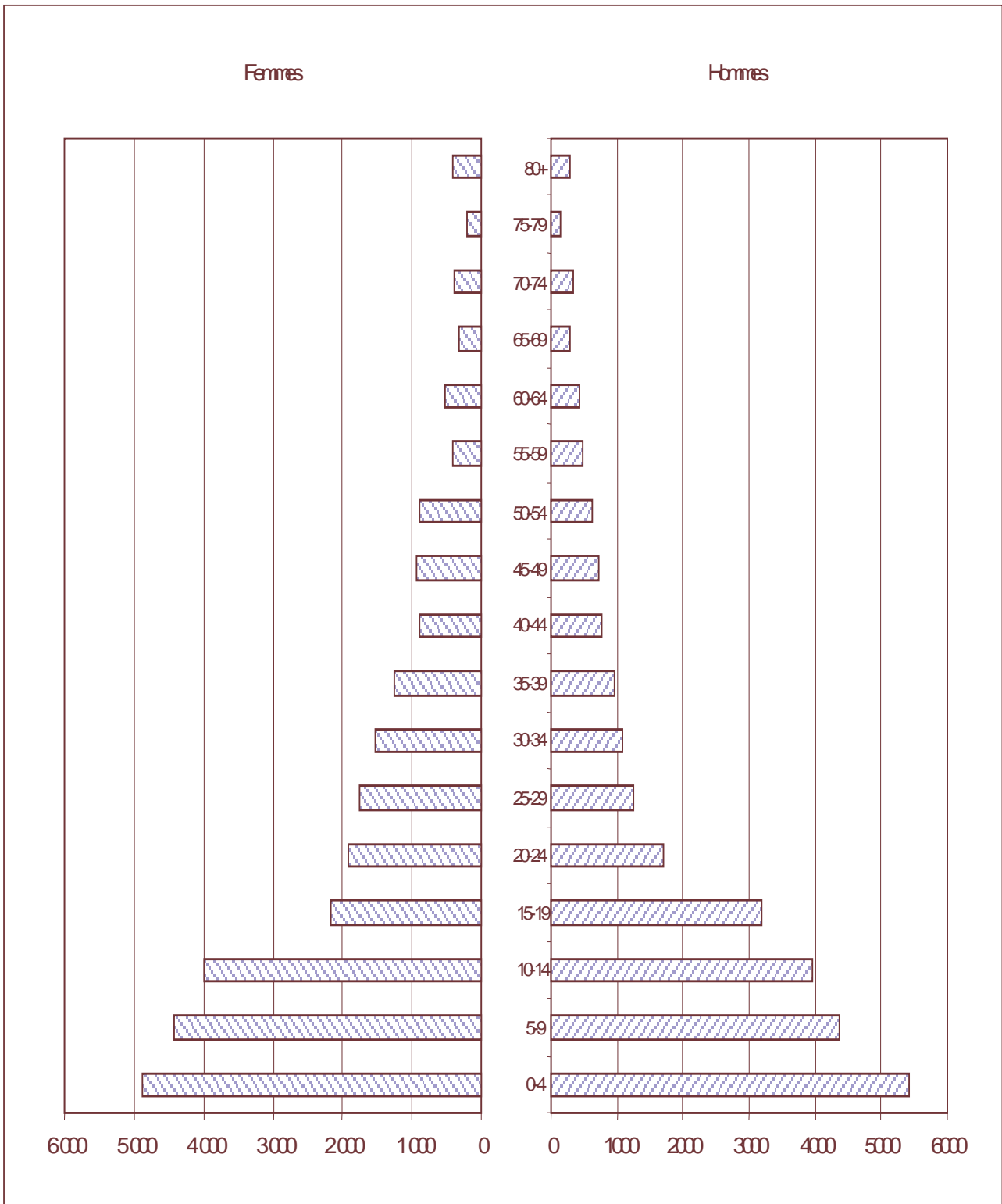
Ce taux de dépendance est en réalité élevé si on considère que la plupart des élèves et étudiants de 15 à 25 ans peuvent être également placés dans la catégorie des personnes inactives. Avec un taux de scolarisation au secondaire estimé à 18%, le taux de dépendance monte à 2,5.

Tableau n° 2.3 : Population active et population à charge

Communes	Population active (15-64 ans)			Population à charge <15 ans et 65 ans et plus			Rapport de dépendance	% de la population active
	M	F	M+F	M	F	M+F		
Mugamba	11226	12280	23506	14794	14606	29400	1.25	44
Total province	106342	121836	228178	130054	128387	258441	1.13	47

Source : Département de la population

Pyramide des âges de la population en 2005



CHAPITRE III : AGRICULTURE

3.1. GENERALITES

La commune Mugamba est l'une des communes jadis souvent confrontée aux problèmes de sécurité alimentaire.

En effet, les sols sont acides et fortement sur pâturés à tel point que le couvert végétal est constitué principalement d'*Eragrostis sp*, espèce végétale indicatrice de dégradation et de faible fertilité des sols.

Cependant grâce à l'apport de la fumure organique des animaux d'élevage et à la pluviométrie assez régulière, la sécurité alimentaire s'est nettement améliorée et la population agricole de cette commune a pu résister à la famine qui fait rage ailleurs surtout dans les provinces du Nord et de l'Est du pays. La commune Mugamba produit 9,3 % de la production vivrière au niveau provincial et se classe en 5^{ème} position. Elle s'étend sur les régions naturelles du Mugamba et du Bututsi.

L'agriculture occupe plus de 90% de la population qui s'adonne principalement à la production des cultures vivrières et industrielles.

Le système de production est traditionnel et présente les mêmes caractéristiques que celles rencontrées dans toutes les autres communes de la province. Il repose sur une multitude d'exploitations familiales de faibles superficies alors que la commune dispose encore de terres cultivables fertiles. La commune fait face au problème de disponibilité des intrants agricoles nécessaires telles que les semences sélectionnées, les fertilisants et les produits phytosanitaires. En plus des travaux champêtres, les femmes sont responsables des activités ménagères, de la transformation des produits agricoles d'abord pour l'autoconsommation et de la commercialisation du surplus au marché.

En matière d'exploitation agricole, le régime foncier pratiqué dans la commune est de type coutumier reconnaissant les droits de propriété et d'exercice aux familles au sein desquelles les individus ont des droits et des devoirs. La famille se partage l'espace et les ménages l'exploitent. Le mode de faire-valoir direct est le plus usité que le fermage et le métayage.

La commune connaît trois saisons culturelles à savoir : Saison A (septembre - février) ; Saison B (février –mai) et Saison C (juin à août).

Certaines cultures comme le thé, le bananier et le caféier dans certaines parties du Bututsi occupent le sol toute l'année.

L'alimentation de base est principalement composée d'aliments à prédominance glucidique comme la pomme de terre, la banane, le maïs, la colocase, la patate douce, le blé, le petit pois et le haricot. Le haricot et le petit pois constituent des aliments de base riches en protéine d'origine végétale.

L'huile de palme et l'arachide, complément nutritionnel en lipides des populations de la commune, sont vendues par des commerçants en provenance de Rumonge.

3.2. SITUATION ACTUELLE DES PRINCIPALES CULTURES.

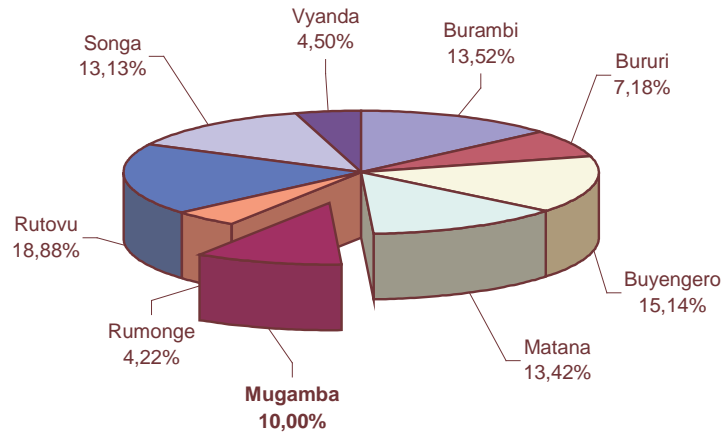
3.2.1. Cultures vivrières

Tableau 3.1. Productions moyennes des cultures vivrières par commune de la province Bururi en 2005 (tonnes) .

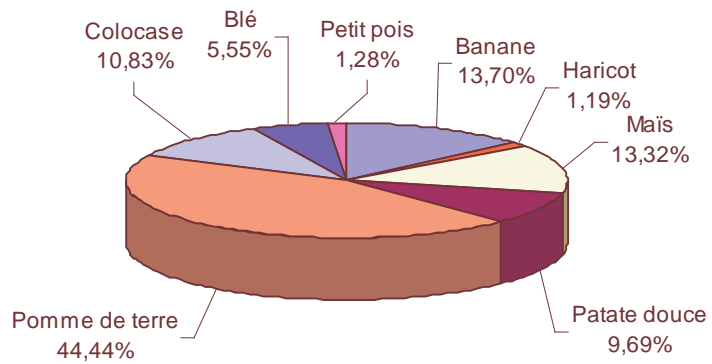
Cultures Commune	Banane	Haricot	Maïs	Manioc	Patate douce	Pomme de terre	Riz	Colocase	Blé	Petit pois	Production totale	Part de chaque commune (%)	Classement des communes/ province
1. Burambi	3840	1282	306	27872	20386	4175	-	405	1682	26	59974	13,50	4 ^{ème}
2. Bururi	6095	2005	3993	3520	7920	7749	-	493	0	85	31860	7	7 ^{ème}
3. Buyengero	-	1017	1031	43849	11911	7992	-	245	183	913	67141	15	2 ^{ème}
4. Matana	11400	1031	3186	05	8701	3498	-	295		25	59536	14	3 ^{ème}
5. Mugamba	6075	527	5908	0	4298	19703	0	4801	2460	568	44340	10	6^{ème}
6. Rumonge	1400	349	734	14166	1853	-	74	160	-	-	18736	4	9 ^{ème}
7. Rutovu	16403	1477	5764	6186	42295	11137	-	452	29	17	83760	19	1 ^{ère}
8. Songa	14371	2685	8207	11779	11748	9450	-	-		-	58240	13	5 ^{ème}
9. Vyanda	3300	1810	2165	2564	4910	4599	16	493	0	83	19940	4,50	8 ^{ème}
Province	62884	12183	31294	109941	114022	68303	90	7344	4354	1717	412132		
Proportion %	15,26	2,96	7,59	26,68	27,67	16,57	0,02	1,78	1,06	0,42	100		
Classement	4 ^{ème}	6 ^{ème}	5 ^{ème}	2 ^{ème}	1 ^{ère}	3 ^{ème}	10 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}			

Source :DPAE Bururi.

Part des productions vivrières de chaque commune



Cultures vivrières dans Mugamba



Par rapport à la production totale de la province, la commune Mugamba produit 10 % et occupe la 6^{ème} place. Les premières communes les plus productrices étant dans l'ordre Rutovu, Buyengero, Matana et Burambi avec respectivement 19%, 15%, 14% et 13,5 % des productions de la province.

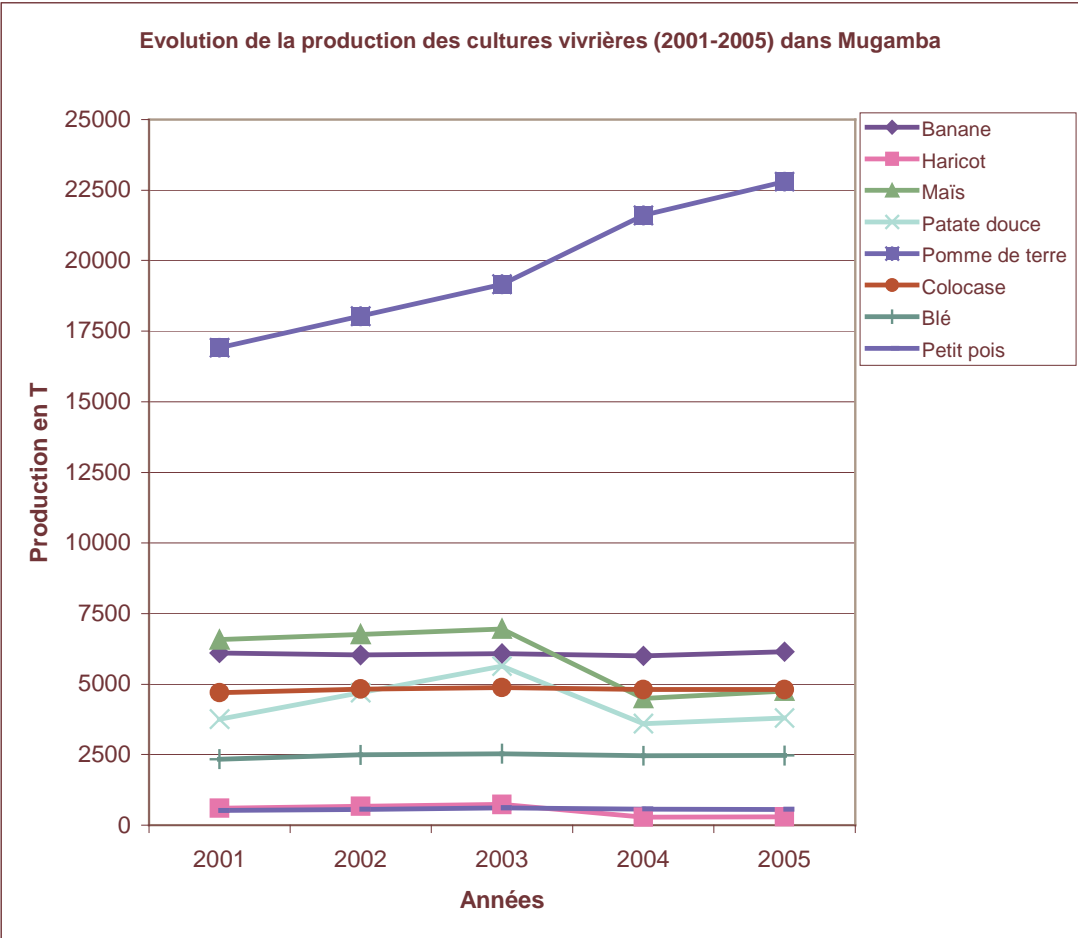
La commune Mugamba produit respectivement 65,37%, 56,50%, 33,08%, 28,85 % de la production provinciale de la colocase, du blé, du petit pois et la pomme de terre, et se place en 1^{ère} position pour toutes ces cultures.

S'agissant des cultures de banane, maïs et patate douce, elle occupe respectivement les 5^{ème}, 2^{ème}, et 8^{ème} place avec successivement 9,66%, 18,88%, et 3,77% de la production provinciale.

Concernant l'importance des cultures dans la commune, la pomme de terre occupe la première place avec plus de 44% de la production totale des cultures, suivi en ordre d'importance par la banane, le maïs, la colocase, la patate douce, le blé, le petit pois et le haricot avec respectivement 13,70%, 13,32%, 10,82%, 9,70%, 5,55%, 1,28%, et 1,18%.

Tableau 3.2. : Evolution des productions vivrières dans la commune (2001 à 2005).

Culture	Banane	Haricot	Maïs	Patate douce	Pomme de terre	Colocase	Blé	Petit pois	Production totale
Année									
2001	6100	610,6	6576,4	3758	16910,4	4697	2348,7	516,7	43518,8
2002	6030	671,7	6764,4	4697	18038,4	4826	2492,7	568,3	46090,5
2003	6085	733	6952,3	5636	19165	4879	2536,6	620	48609,9
2004	6000	292	4500	3600	21600	4802	2456	570	45824
2005	6150	300	4750	3800	22800	4800	2468	566	47639
Production moyenne	6075	527	5908	4298	19703	4801	2460	568	44340
Proportion de chaque culture dans la commune (%)	13,70	1,18	13,32	9,70	44,43	10,82	5,55	1,28	
Classement des cultures dans la commune	2 ^{ème}	8 ^{ème}	3 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ère}	4 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	
Classement de la commune dans la province	7 ^{ème}	9 ^{ème}	8 ^{ème}	3 ^{ème}	1 ^{ère}	1 ^{ère}	1 ^{ère}	1 ^{ère}	



3.2.2. Cultures industrielles

La culture industrielle rencontrée dans la commune Mugamba est le théier. Les exploitants sont encadrés par l'Office du Thé du Burundi (OTB) Tora. Celui-ci contrôle l'ensemble de la filière thé, de l'introduction des plants à la commercialisation du thé, en passant par la fourniture des engrais, la cueillette et l'usinage.

La contribution annuelle (19802 T de FV et 1.440 T de FS) à la production nationale du thé représente 19.46 %.

Tableau n°3.3. Productions moyennes comparées des complexes théicole (1999-2005)

Complexes	Production moyenne annuelle en tonnes		Contribution à la production nationale en %		
	Feuilles (FV)	vertes	Thé Sec (TS)	FV	TS
Buhoro		2806	551	5,79	7,45
Ijenda		7791	1758	16,06	23,76
Rwegura		10495	2115	21,64	28,58
Teza		7607	1536	15,68	20,76
Tora		19802	1440	40,83	19,46
Total		48501	7400	100	100

Source : OTB

3.2.3. Cultures maraîchères

Les cultures maraîchères rencontrées dans la commune Mugamba sont les choux, les tomates, les oignons blancs et rouges, les aubergines, les carottes, les courgettes, les céleris, les salades, persils, amarantes, le piment, les concombres, les laitues...

Les produits maraîchers se vendent principalement sur les marchés des centres de la commune et le long de la route principale Mugamba-Bujumbura.

3.2.4. Cultures fruitières

Les principales cultures fruitières de la province sont l'avocatier, le goyavier, le maracuja, les agrumes, les prunes du Japon, Les fruits se vendent principalement sur les marchés des centres commerciaux de la commune et le long de l'axe routier Magamba-Bujumbura.

Il est à déplorer que la production de ces cultures soit mal connue faute d'un système de collecte de données et des structures d'exploitation organisées.

3.2.5. Autres cultures (horticulture, champignons).

Dans le cadre de la diversification des cultures pour exportation, l'horticulture et la culture des champignons s'installent petit à petit dans la commune.

L'engouement pour ces nouvelles cultures qui se manifeste beaucoup plus au chef lieu de commune s'instaure progressivement dans les centres de la commune.

3.3. FACTEURS DE PRODUCTION

Ces facteurs sont nombreux et variés. Certains contribuent directement à la production (terre, main d'œuvre agricole, intrants, etc.) tandis que d'autres lui viennent en appui (recherche, vulgarisation, financements, etc.).

3.3.1. Disponibilité des terres

La densité moyenne de la commune est de 163 habitants/ km². La commune dispose des terres où l'on peut implanter des centres semenciers ou autres projets. Comparé au reste du pays la commune semble encore à l'aise sur ce point.

Les marais non encore aménagés constitue un potentiel pouvant dégager des surfaces importantes pour l'agriculture.

Les superficies des marais dans la commune Mugamba se présente comme suit :

Tableau n°3.4. : Superficies des marais de la commune en 2005.

Superficie totale des marais (en ha)	Superficies totales aménageables (en ha)	Superficies totales aménagées (en ha)
369	369	0

Source : DPAE Bururi

La commune Mugamba dispose encore de 369ha de marais aménageables. Dans ces marais on y cultive du maïs et des légumes selon les saisons. Ces marais sont aussi exploités par les éleveurs pour le pâturage pendant la saison sèche.

L'importance de cette superficie représente 6% des marais disponibles au niveau de la province.

3.3.2. Travail : Main d'œuvre

En commune Mugamba, plus de 90% la population s'occupe de l'agriculture. Celle-ci demeure donc le plus grand employeur de la commune. Les exploitations agricoles utilisent exclusivement la main d'œuvre familiale. La prestation des membres de famille n'est pas rémunérée. Les rares salariés se rencontrent dans les structures telles que l'OTB.

De ce qui précède, l'on peut conclure que la majorité de la population est désœuvrée et le chômage quasi présent dans toute la commune, d'où l'exode rural des jeunes vers les centres urbains à la recherche de petits emplois.

3.3.3. Intrants agricoles

La commune Mugamba dispose d'un centre semencier de 3 ha géré par un privé et une association qui exploitent en produisant des semences de pomme de terre. Le rendement pour l'année 2005 a été de 29 tonnes.

3.3.3.1. Semences améliorées.

Pour ce qui est de la disponibilité des semences, la commune Mugamba a reçu en 2005 les quantités suivantes :

Semence Année	Maïs (tonne)	Pomme de terre	Patate douce (cordes)	Banane (vitro plants)	Semences maraîchères (sachet)
2005	1	34,3	35.000	200	1000

3.3.3.2. Fertilisants et produits phytosanitaires.

Ces produits sont principalement destinés à la culture de pomme de terre.

Pour ce qui est des engrais et produits phytosanitaires, la commune a reçu :

Produit Année	Engrais NPK (tonnes)	Dithane (kg)	Dursban (l)	Ridomil (kg)
2005	5	100	5	10

Source : DPAAE/ Bururi

3.3.3.3. Vulgarisation et système d'encadrement.

La commune Mugamba dispose d'un personnel technique affecté en permanence à l'encadrement des agriculteurs. Il s'agit de, au niveau de la commune, 1 Technicien Agronome A2, 1 Technicien Vétérinaire A2, 1 Technicien Forestier A2, 1 Technicien de Génie Rural A2. Au niveau de la zone : 1 Assistant Agricole A3 par colline, 1 Infirmier Vétérinaire A3 par colline.

En plus de ces techniciens, les cadres de la DPAAE et du Projet Bututsi effectuent régulièrement des descentes sur terrain pour le suivi des activités.

3.4. INTERVENANTS.

La DPAAE, le Projet Bututsi, le PRASAB.

CHAPITRE IV. ELEVAGE

4.1. GENERALITES

Dans la commune Mugamba, le système extensif est le principal mode de production animale, mais des systèmes semi-intensifs commencent à se développer sous l'effet de la pression démographique et le besoin d'intégrer l'élevage à l'agriculture pour la restauration et le maintien de la fertilité des sols.

Le cheptel bovin de la commune est constitué de la race locale Ankolé, parfois croisé avec Sahiwal, Montbéliard et la race Frisonne.

L'essentiel de l'alimentation provient des parcours naturels.

Le système semi-intensif ou intégré qui est préconisé par les projets et ONGs qui appuient dans le repeuplement du cheptel est le résultat d'une évolution lente mais irréversible du système extensif. En effet, la diminution des pâturages due à la pression démographique dicte le besoin d'une intensification et d'une intégration agro-sylvo-zootechnique avec plus d'utilisation de la fumure organique et de résidus de récolte.

Les cadres et agents communaux, les écoles, les congrégations religieuses, les camps militaires ainsi que quelques commerçants se lancent dans l'élevage autour des agglomérations et pratiquent de plus en plus le système semi intensif à intensif avec des bovins croisés laitiers.

Comparé à l'élevage de bovins, les autres types d'élevage (ovins et caprins) sont moins importants. Ces petits ruminants sont élevés presque exclusivement en mode extensif traditionnel.

Les systèmes d'élevage avicole reposent exclusivement sur le système traditionnel où on élève le plus souvent en liberté quelques poules. L'élevage avicole traditionnel ne dégage pas de revenus importants, mais en revanche, il coûte pratiquement rien et ne requiert aucun travail particulier.

L'élevage familial progressiste est fortement développé autour des petits centres où résident des communautés scolaires ou religieuses. La taille de ces fermettes avicoles est modeste (20 à 100 poules) et les infrastructures sont relativement sommaires. La spéculation principale est la production d'œufs à partir des poulettes de souches pondeuses.

4.2. SITUATION ACTUELLE DE L'ELEVAGE.

Le cheptel de la commune est essentiellement composé des bovins, ovins, caprins, porcins et de la volaille.

Le tableau 4.1 donne la situation des espèces animales de la commune en 2005. L'élevage des bovins avec 26110 têtes est le plus important de la commune. Celui des ovins avec 15570 occupe la 2^{ème} place, suivi par les caprins avec 15255 têtes en 3^{ème} position, les volailles avec 14110 têtes au 4^{ème} rang et en dernière position les porcins avec 595 têtes.

La commune Mugamba occupe la 1^{ère} position au niveau provincial dans l'élevage avec 19% de l'ensemble du cheptel et volailles.

Tableau n°4.1. : Situation du cheptel et volailles de la province en 2005

Espèce	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles	Total des espèces animales	% par rapport à la province	Classement
Commune								
1. Burambi	4027	10493	19049	561	19384	53514	14%	2 ^{ème}
2. Bururi	16750	4323	7715	1622	15315	45725	12%	3 ^{ème}
3. Buyengero	3514	5751	6665	592	4947	21469	5,7%	9 ^{ème}
4. Matana	12102	5103	8532	1926	14900	42563	11,2%	4 ^{ème}
5. Mugamba	26110	15570	15255	595	14110	71640	19%	1^{ère}
6. Rumonge	2391	2100	15172	780	15600	36043	9,5%	6 ^{ème}
7. Rutovu	15993	3021	9512	929	12667	42122	11%	5 ^{ème}
8. Songa	12000	3200	6054	3950	6100	31304	8,25%	8 ^{ème}
9. Vyanda	6350	5850	10130	975	12300	35605	9,4%	7 ^{ème}
Total	99237	55411	98084	11930	115323	379985		

Source : DPAE Bururi 2005

Part chaque espèce dans l'ensemble du cheptel de la commune en 2005

Part de la commune dans l'effectif du cheptel de la province en 2005

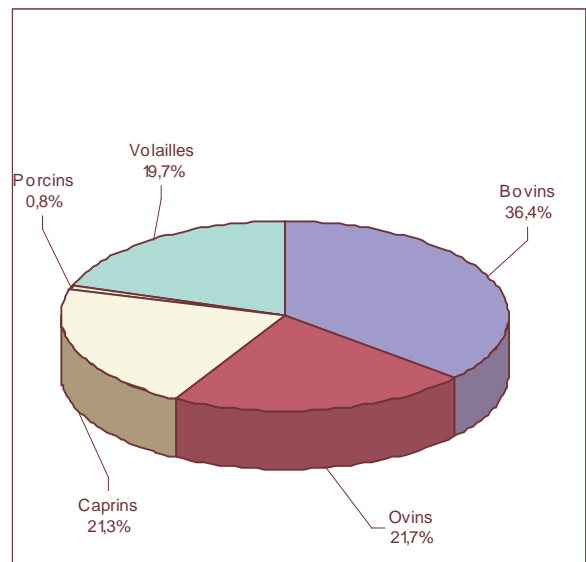
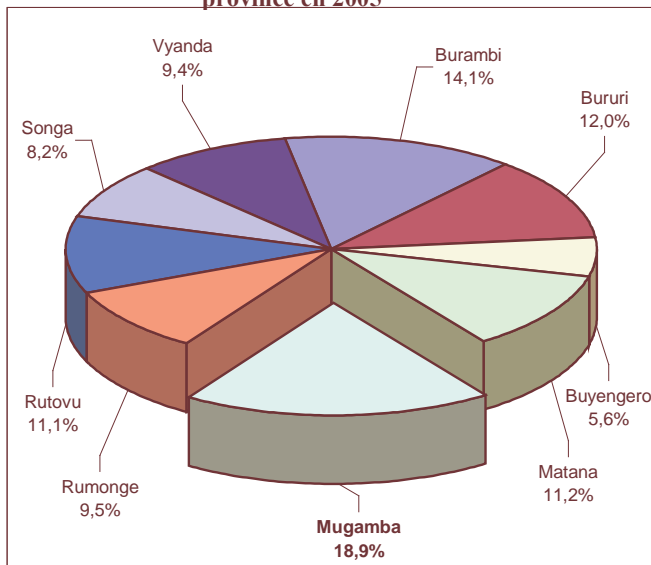


Tableau n° 4.2. : Evolution des espèces animales dans la commune de 2001 à 2005

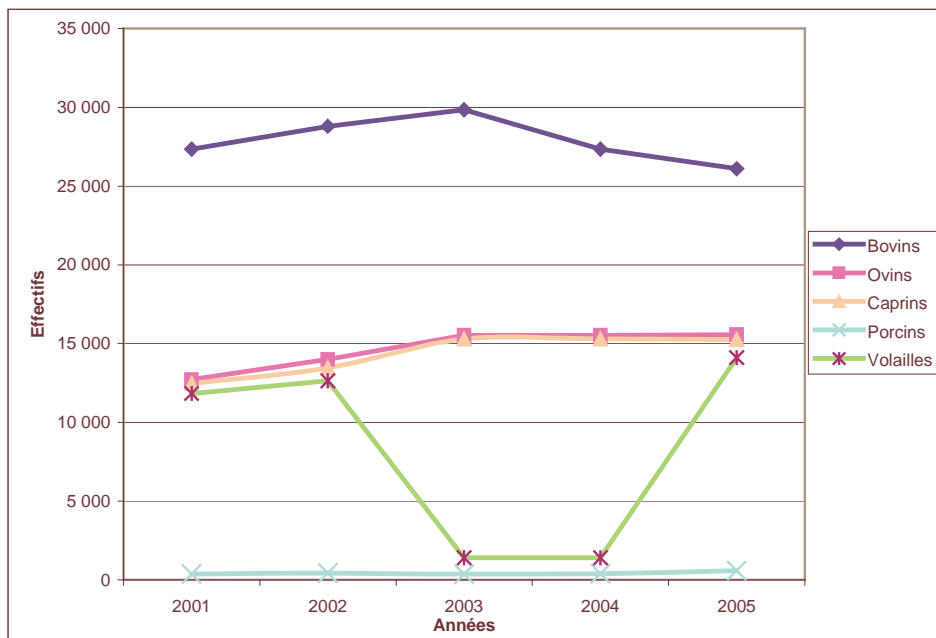
Année	Bovins	Ovins	caprins	porcins	volailles
2001	27344	12724	12461	387	11835
2002	28790	13996	13455	434	12634
2003	29841	15527	15291	370	14090
2004	27341	15525	15291	406	14090
2005	26110	15570	15255	595	14110
Ecart	-1234	2846	2834	208	2315
%	-5	22	23	54	20
Total province 2005	99237	55411	98084	11930	115323
Effectifs de la commune par rapport aux effectifs de la province %	26,31	28,2	15,6	5,00	12,24
Classement de la commune dans la province	1 ^{ère}	1 ^{ère}	2 ^{ème}	7 ^{ème}	5 ^{ème}

Source : DPAE Bururi

La commune Mugamba occupe les 1^{ères} positions au niveau provincial en matière d'élevage des bovins et des ovins avec respectivement 26,31% et 28,1% des effectifs de toute la province.

Concernant l'élevage des caprins, des porcins et des volailles, elle occupe successivement les 2^{ème}, 7^{ème} et 5^{ème} position avec successivement 15,6%, 5,00% et 12,24% des effectifs de cheptel dans la province.

Evolution des effectifs de 2001 à 2005



4.3.1. Elevage des bovins

4.3.1.1. Du système d'exploitation

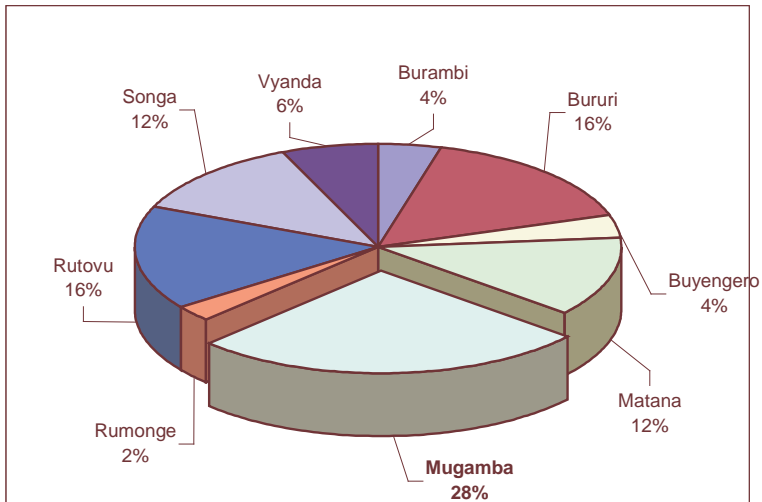
Le système d'élevage bovin se répartit en trois systèmes d'importance inégale :

- Le système extensif traditionnel touche la majorité du cheptel bovin communal constitué de la race locale Ankolé, parfois croisé avec Sahiwal. L'essentiel de l'alimentation provient des parcours naturels.
- Le système semi-intensif ou intégré est le résultat d'une évolution lente mais irréversible du système extensif. En effet, la diminution des pâturages due à la pression démographique dicte le besoin d'une intensification et d'une intégration agro-sylvo-zootechinique avec plus d'utilisation de fumier et de résidus de récolte. Il utilise des races croisées.

4.3.1.2. Des effectifs

Dans la commune Mugamba, les effectifs des bovins à la fin 2005 s'élèvent à 26110 têtes de race locales et race améliorée confondue.

Part de la commune dans l'effectif des bovins de la province en 2005



4.3.2. Elevage des ovins

4.3.2.1. Du système d'exploitation

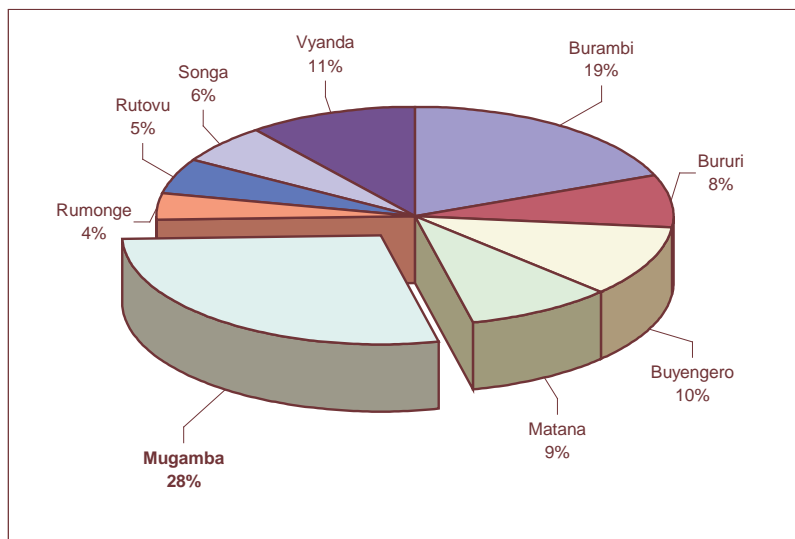
Les systèmes d'élevage ovin se répartissent en deux systèmes d'importance inégale :

- le système extensif traditionnel touche la quasi-totalité du cheptel ovin communal, essentiellement constitué de la race locale. L'essentiel de l'alimentation provient des parcours naturels derrière les bovins. Ce système se trouve surtout dans les zones à densité démographique encore modérée.

4.3.2.2. Des effectifs

En commune Mugamba, les effectifs des ovins à la fin 2005 s'élèvent à 15570 têtes de race locales.

Part des ovins de la commune dans la province



4.3. TYPES D'ELEVAGE ET EFFECTIFS PAR ESPECE

4.3.1 Elevage des caprins

4.3.1.1. Du système d'exploitation

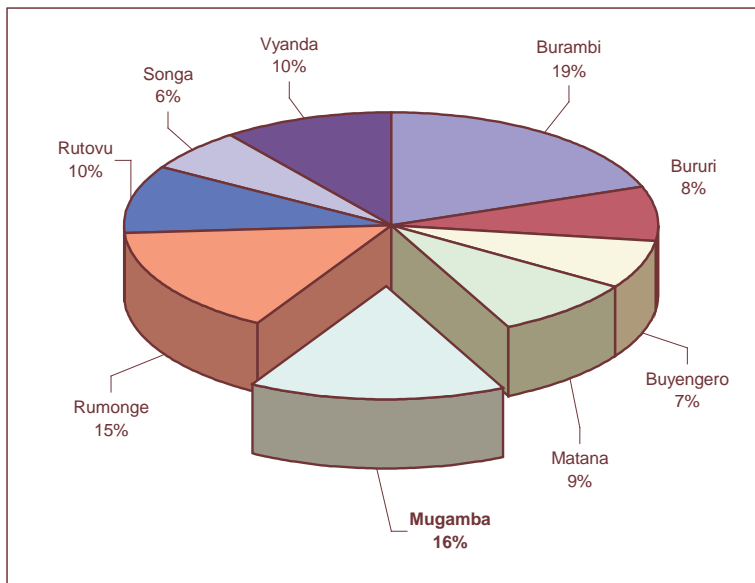
Les systèmes d'élevage caprin se répartissent en deux systèmes d'importance inégale :

- le système extensif traditionnel touche la quasi-totalité du cheptel caprin communal constitué essentiellement de la race locale. L'essentiel de l'alimentation provient des parcours naturels d'une part, ou le cheptel reste attaché à des cordes et broute sur place. Ce système se trouve dans les zones à forte pression démographique de la commune.

4.3.1.2. Des effectifs

Dans la commune Mugamba, les effectifs des caprins à la fin 2005 s'élèvent à 15255 têtes dont quelques boucs de race améliorés et des chèvres de race locales

Part des caprins de la commune dans la province



4.3.2. Elevage des porcins

4.3.2.1. Du système d'exploitation

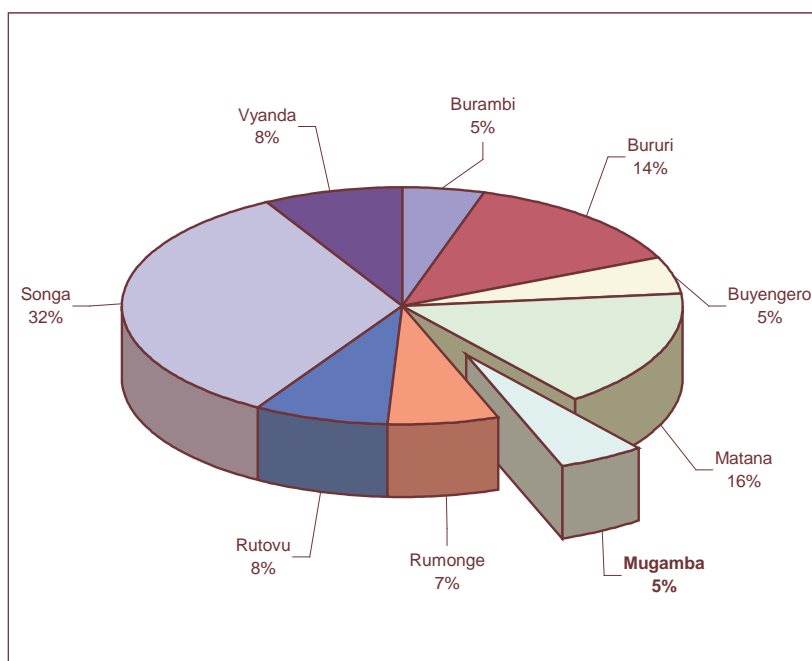
Les systèmes d'élevage porcin se répartissent en trois : l'élevage traditionnel, l'élevage semi-intensif et l'élevage intensif.

L'élevage traditionnel est le seul rencontré dans la commune. Les porcs sont de race locale. L'alimentation est basée sur l'apport de verdure, de restes de cuisine et de résidus de récolte.

4.3.4.2. Des effectifs

Dans la commune, les effectifs des porcins à la fin 2005 s'élèvent à 595 têtes de race locales.

Part des porcs de la commune dans la province.



4.3.5. Elevage de la volaille

4.3.5.1. Du système d'exploitation

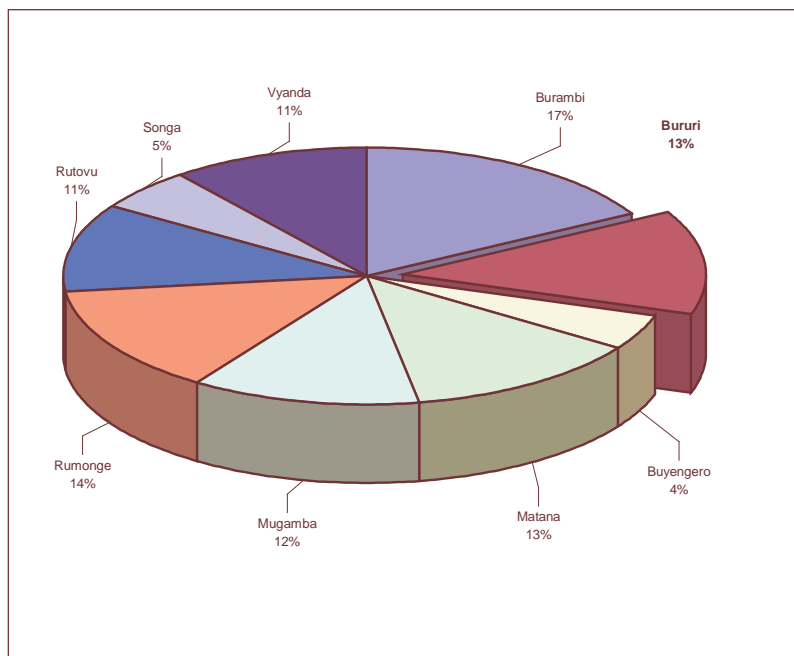
Le système d'élevage avicole se répartit ici aussi en trois à savoir le système traditionnel qui est largement dominant, surtout en milieu rural où on élève le plus souvent en liberté quelques poules. L'élevage avicole traditionnel ne dégagne pas de revenus importants, mais en revanche, il coûte pratiquement rien et ne requiert aucun travail particulier.

L'élevage familial progressiste est fortement développé dans les ménages. La taille de ces fermettes avicoles est modeste (10 à 20 poules) et les infrastructures sont relativement sommaires. La spéculation principale est la production d'œufs à partir des poulettes de souches pondeuses.

4.3.5.2. Des effectifs

Les effectifs de la volaille s'élevèrent à 14110 têtes à la fin de l'année 2005. Aucune race améliorée n'est signalée pour cette espèce d'élevage.

Part des volailles de la commune dans la province



4.3 SANTE ANIMALE

4.3.1. Les principales maladies.

Les maladies les plus fréquentes dans la commune sont les verminoses, les protozoaires, la fièvre aphteuse, la teigne, la gale, les mammites, les vaginites, les abcès et les dystocies chez les bovins. Ces mêmes maladies sont observées chez les caprins, les ovins et les porcins exceptés les maladies virales.

Tableau n° 3: Statistiques des maladies vétérinaires en 2005.

Nom de la maladie	Bovins	Caprins	Ovins	Porcs
Maladies bactériennes				
Mammites	132	21	11	6
Endometrite	84	11	7	12
Vaginite	240	12	6	7
Maladies Virales				
Fièvre aphteuse	825			
Rage canine	10			
Fièvre de 3 jours	19			
Maladies parasitaires				
Protozoaires	1192	15	9	-
Verminoses	3452	210	180	61
Maladies ectoparasitaires				
Teignes	252	21	56	19
Gales	192	17	25	10
Autres				
Abcès	47	9	17	9
Dystocie	10	21	8	11

Source : DPAAE/ Service élevage.

4.3.2. Modes thérapeutiques

4.3.2.1. Traitement préventif

La lutte contre les maladies à allure épizootique est menée sous forme de prophylaxie. Il s'agit du respect des règles d'hygiène et sanitaires (suppression des sources d'infestation, hygiène des lieux de stabulation, ...) et des vaccinations. Le dépistage externe et interne ainsi que les vaccinations, moins fréquentes dans la province, sont effectuées sur l'initiative des éleveurs.

4.3.2.2. Traitement curatif

Il s'agit des soins à base de médicaments administrés aux animaux reconnus malades après le diagnostic : les antibiotiques, les antiparasitaires internes, externes et sanguins, les antipyrétiques et les fortifiants.

4.3.3. Infrastructures zoo sanitaires et équipements

Avant la crise de 1993, la commune comptait 4 centres vétérinaires, 4 dipping-tank, 1 pharmacie vétérinaire et 1 aire d'abattage. Toutes ces infrastructures ne sont plus fonctionnelles à l'exception de la pharmacie vétérinaire de Muramba.

Tableau n°4 : Infrastructures zoo sanitaires de la commune

Commune	Type d'infrastructures	Nombre	Localité	Etat	Disponibilité
Mugamba	Centres vétérinaires	4	Muramba Nyagasasa Vyuya Nyetasha	Mauvais Mauvais Mauvais Mauvais	Interrompue Interrompue Interrompue Interrompue
	Dipping-tank	4	Muramba Nyagasasa Vyuya Nyetasha	Mauvais Mauvais Mauvais Mauvais	Interrompue Interrompue Interrompue Interrompue
	Pharmacie vétérinaire	1	Muramba	Bon	Régulière
	Aire d'abattage	1	Tora	-	-

4.3.4. Approvisionnement en produits vétérinaires

La commune dispose également de 1 pharmacie vétérinaire où les éleveurs s'approvisionnent en médicaments pour leur bétail.

4.3.5 Amélioration génétique

La diffusion des races améliorées se fait entre éleveurs. Il y a eu une distribution de 74 caprins et 5 boucs. La diffusion des races améliorées se fait par chaîne de solidarité communautaire entre éleveurs. Le projet Bututsi et l'ONG Concern ont également diffusé des taureaux géniteurs ; pendant que quelques privés s'en ont achetés. D'habitude, les éleveurs sont tenus à garder les animaux en stabulation permanente mais souvent les éleveurs violent la loi.

Les statistiques fournies par le Vétérinaire communal révèlent que dans la commune, il y a 47 fermettes élevant 274 bovins améliorés en stabulation permanente. L'élevage est pratiqué en effectifs réduits en semi-stabulation.

Quand bien même la commune ne dispose pas d'unités de transformation des produits laitiers, elle vend chaque année aux environs de 100 000 litres de lait.

4.6. ECOULEMENTS DES PRODUCTIONS

La production du lait et des œufs est très faible pour un élevage extensif.

La tannerie n'est pas bien connue dans la commune.

Tableau n° 5: Marchés de vente des animaux et calendriers

Communes	Localité	Jours des marchés
Mugamba	Tora Vyuya Nyagasasa Musanga	Mercredi et Dimanche Jeudi Lundi Mardi

La commune de Mugamba compte 4 marchés de vente du petit bétail. Le gros bétail est vendu sur les marchés de Tora, Matana et à Rwibaga en commune de Mugongomanga.

Pour l'année 2005, la comptabilité communale renseigne que les effectifs des bêtes vendues au marché de Tora sont 3840 bovins, 3600 ovins, 3240 caprins et 0 porc. Il est signaler que la vente des volailles est inconnue par la comptabilité communale.

Tableau n°6 : Statistiques des animaux abattus sur les différents marchés dans la commune en 2005.

Centres d'abattage	Bovins	Caprins	Ovins	Porcs
Marché de Tora	96	105	160	0
Nyagasasa	72	165	207	0
Muramba – Ntetamaza	38	415	472	0
Muhabo	90	24	26	0
Cogo-Mugomera	144	94	20	211
Total Commune	440	803	885	211

En observant le tableau ci haut on constate que dans la commune Mugamba, 2339 animaux ont été abattus dont environ 19% de bovins, 34% de caprins, 38% d'ovins et 9 de porcs.

4.7. INTERVENANTS

- Le PRASAB ;
- Le projet Bututsi

CHAPITRE V. PECHE ET PISCICULTURE

La commune Mugamba ne connaît pas de pêche ni pisciculture. La pêche y est carrément ignorée.

Actuellement, la population de la commune consomme du poisson (Ndagala et Mukeke), qui est vendu par des commerçants en provenance de Rumonge. Ces poissons sont pêchés dans le lac Tanganyika.

CHAPITRE VI. FORETS

6.1. GENERALITES.

Une grande partie de l'avenir forestier des pays à haute densité démographique telle que le Burundi particulièrement la commune Mugamba réside dans l'aménagement adéquat du milieu rural au moyen d'associations agro-sylvo pastorales.

6.2. BOISEMENT NATUREL

Il n'existe pas de boisements naturels dans la commune Mugamba.

6.3. REBOISEMENT OU BOISEMENTS ARTIFICIELS

6.3.1. Objectifs du reboisement

Les objectifs des systèmes agro forestiers sont : la diversification de la production, l'alimentation, énergie (bois de feu) , fourrage , engrais vert, poteaux vivants, tuteurs, petite construction, artisanat, usage médicinal , la conservation des sols et lutte anti-érosive, les haies vives mixtes en courbes de niveau, brise-vent, amélioration des sols, la fixation de l'azote atmosphérique par l'addition de matière organique (litière, racines, paillis) légumineuse ligneuse arbustive intégrée aux cultures des semi ligneuses en jachère améliorante ; ainsi qu'une meilleure intégration de l'élevage : production fourragère et, par voie de conséquence, production de fumier.

6.3.2. Situation des boisements de la commune.

Dans la commune Mugamba, il existe trois types de boisements artificiels à savoir les boisements artificiels des collectivités (8) qui représentent environ 69% des boisements de la commune, les boisements de la commune (7) qui représentent 10% et ceux de l'Etat avec 21%.

Les 643,6 ha de boisement artificiel se répartissent dans la commune de façon suivante :

Zones	Localisation du boisement	Type d'essence	Superficie en ha	Propriétaire	Etat d'entretien
Kibezi	Donge-Ruzi	Eucalyptus	95	Collectivité	
		Eucalyptus	7,5	Communal	
		Callitris + Eucalyptus + Pinus	45,6	Etat	
	Mpota	Eucalyptus	7,5	Collectivité	
		Eucalyptus	3	Communal	
	Rukere	Eucalyptus	60	Collectivité	
		Cèdre	2	Communal	
	Nyatubuye	Eucalyptus	110	Collectivité	
		Eucalyptus	6	Communal	
	Muyange-Kavumu	Eucalyptus	27	Collectivité	
		Eucalyptus	6	Communal	
Coma	Eucalyptus	33,5	Collectivité		

Zones	Localisation du boisement	Type d'essence	Superficie en ha	Propriétaire	Etat d'entretien
	Burasira	Callitris + pinus	39	Communal	
Vyuya	Nyakimonyi	Eucalyptus	101	Collectivité	
	Gakara	Callitris	25	Etat	
Nyagasasa	Nyagasasa	Eucalyptus	9,5	Collectivité	
		Eucalyptus	2	Communal	
Mwumba	Gitaramuka	Pinus	12	Etat	
		Callitris	15	Etat	
	Gitara	Pinus	23	Etat	
		Callitris	14	Etat	
Total			643,6		

6.3.3. Les essences utilisées.

Les essences forestières utilisées dans les boisements artificiels de la commune Mugamba sont l'eucalyptus, le callitris et le pinus.

6.4 AGROFORESTERIE.

6.4.2. Types d'agroforesterie.

6.4.2.1. Systemes agro sylvicoles

- Méthode Taungya et techniques apparentées aux cultures dans des plantations forestières
- Arbres dans l'espace assigné aux cultures : arbres fruitiers, arbres à bois, arbres d'ombrage, légumineuses forestières et arbres de valeur ainsi associées à l'agriculture.
- Arbres juxtaposés à l'espace cultural ex : haies, brise-vent.

Les petits boisements villageois et autres plantations de ce type, même s'ils peuvent apparaître comme des arbres juxtaposés à l'espace cultural, ne sont pas classés dans les systèmes agro sylvicoles car ils ne participent pas au principe même d'association arbres cultures avec ce que cela suppose comme effets relationnels directs entre arbres et cultures. Il ne faut pas confondre foresterie rurale et agroforesterie.

6.4.2.2 Systemes sylvopastoraux

- Pâturage dans les plantations forestières
- Pâturage dans les formations végétales naturelles (forêt claire, savanes arborées...)
- Arbres de valeur (à bois, fruits, fourrage, essences, fixatrices d'Azote) dans les pâturages.

6.4.2.3. Systemes agro sylvopastoraux.

- Cultures et élevage dans des plantations forestières.
- Pâturage dans les formations végétales naturelles (forêt claire, savanes arborées...)
- Arbres juxtaposés à l'espace agro-pastoral

6.4.2.4. Spécifiques

- Apiculture,
- Utilisation d'arbres à usages multiples

Les systèmes rencontrés dans la commune sont :

- Cultures sous jeunes plantations : haricot sous *Cedrella serrulata* ;
- Ombrage sur cultures commerciales : *Grevillea robusta*, théiers sous *Albezia*;
- Etablissement de brise-vent : *Hakea saligna*, *Eucalyptus*, *cassia seamea* ;
- Réseau de haies de délimitation de parcours (paddock age) : *Acacia mearnsii*, *Eucalyptus cinerea* ;
- Lutte anti érosive : terrasses, banquettes plantées d'arbres ;
- Haies vives en limite de parcelles, le long des sentiers *Euphorbia tirucalli* *Leucaena* sp, *Dracaena* sp,
- Haies vives pour les cultures en couloir : *Leucaena* sp, *callandra callothyrsus*,
- Haies fourragères composées d'herbes et arbustes ligneux : *Tripsacum* sp, *Setaria* Sp, avec *leucaena* sp, *calliandra* sp, ...

6.4.3. Les intrants.

6.4.3.1. Production des plants forestiers

Les efforts de reboisement de plusieurs partenaires ont permis la production des milliers de plants forestiers et agro forestiers comme présenté dans le tableau suivant :

Producteurs	Nombre de plants produits	
	2004	2005
Privés		
Groupements locaux		
Commune		
Etat	96163	150485
Autres (projets, ONGs)		
Total		

Sources : DPAAE- Service forestier

Les plants sont produits exclusivement par l'Etat. Un plant revient à 1 fbu.

6.3.3.1. Les essences utilisées

Les types d'essences essentiellement utilisés sont notamment l'eucalyptus, callitris, pinus, grevillea...

6.4. EXPLOITATION FORESTIERE

6.4.1. Energie (bois de feu et charbon de bois)

Les différents usages du bois, ainsi que les estimations des productions sont présentés dans le tableau suivant :

Communes	Charbon (sacs)	Bois de chauffage (stères)	Planches (pièces)	Madriers (pièces)	Poteaux (pièces)	Perches (pièces)
Mugamba	195000	272100	25600	21000	-	383200
Total province	1.211.699	1.859.578	2778584	3195698	1850	7.971.801

Source : Administration communale

6.4.2. Transformation des produits forestiers

On dénombre dans toute la commune les unités de travail de bois suivants :

- Nombre de scieries : 29
- Nombre de menuiseries : 42
- Nombre de fabricants de charbon : 55

6.5. INTERVENANTS.

DPAE, PRASAB, Projet Bututsi

CHAPITRE VII. INDUSTRIE ET ARTISANAT

7.1. INDUSTRIE.

7.1.1. Situation du secteur industriel.

La commune Mugamba dispose d'une seule industrie agroalimentaire à savoir le complexe théicole de Tora.

7.2. ARTISANAT.

7.2.2. Situation du secteur artisanal

7.2.2.1. Artisanat de production

D'une manière générale, l'artisanat de production, appelé également « Artisanat Utilitaire » comprend la menuiserie, la tuilerie, la briqueterie, la maroquinerie, la forge, la broderie et la couture.

Concernant l'artisanat de production, la commune compte 15 unités de menuiserie, 8 unités de briqueterie et 8 unités de forge

7.2.2.2. Artisanat de service

Ce type d'artisanat concerne essentiellement la couture, la broderie, la cordonnerie, la soudure, la boucherie, la mécanique et les réparations mécaniques et la réparation électromécanique.

S'agissant de l'artisanat de service, la commune dispose de 25 unités de couture et 4 unités de broderie.

7.2.2.3. Artisanat d'art

Les activités de ce type d'artisanat débouchent sur la production d'objets plutôt décoratifs. Il commence à prendre forme parallèlement au développement du tourisme. Se retrouvent dans cette catégorie : la sculpture sur bois, sur métal, en argile ; le travail sur les pierres précieuses ; la peinture sur tissu, sur bois, en feuille de bananier ; la pyrogravure etc ...

Dans la province Mugamba, il n'y a aucune unité d'artisanat d'art.

7.2.3. Structures locales d'encadrement

- Coordination provinciale de l'enseignement des métiers ;
- Centre d'Enseignement des Métiers (CEM)
- Groupements à caractère coopératif

7.3. INTERVENANTS

Les intervenants dans le secteur de l'artisanat ne sont pas nombreux :

- L'Etat burundais
- L'ONG PADCO/OTI
- L'ONG GTZ/APRS
- Confessions religieuses (Economat Général, Paroisse, Eglise méthodiste, ...)
- ONG.

CHAPITRE VIII. GEOLOGIE, MINES ET MINERAIS

8.1 GENERALITES

Dans la commune Mugamba comme dans le reste de toute la province, les formations géologiques comprennent le Quaternaire, le Burundien, les formations complexes Archéens et les intrusions plutoniques.

8.2. MINES ET MINERAIS

Les travaux de cartographie effectués dans la région révèlent les indices de minerais suivants : terres rares, Feldspaths, Kaolin, Ni, Cu, Co, Chrome, V, sulfure, Gabbro, Tourbe, Argile et Granites.

La prospection géologique révèle la présence des éléments suivants : Cr, Ni, Cu, Co, Zn, Pb.

Les travaux de prospection géologique et minière confirment l'existence des gisements de : Ni, Cu, Cobalt, Sulfures et la tourbe.

8.3. MATERIAUX LOCAUX DE CONSTRUCTION

Les sites d'exploitation des matériaux locaux de construction sont repris ci-après :

Tableau n° 8.1. : Types de gisements de la commune.

Commune	Nombre de gisements								Nombre gisements exploités : Pierres de taille	
	Argile	Diorite	Gravier	Latérite	Moellon	Quartzo phylloïde	Sable	Terre rouge	Granite	Roches gabbroïques
Mugamba	12	2	11	10	4	13	5	1	1	6
Total province	136	21	43	16	75	248	105	122	77	25

Source : Département de Géologie

En observant le tableau ci haut, on constate que la commune Mugamba dispose de 12 gisements d'argile, 2 de diorite, 11 de graviers, 10 de latérite, 4 de moellons, 13 de quartzo phalloïdes, 5 de sables, 1 de terre rouge, 1de granite et 6 de roches gabbroïques.

CHAPITRE IX. ENERGIE

9.1. ENERGIE HYDROELECTRIQUE

Dans la commune Mugamba, la desserte en électricité concerne les centres de Tora et Vyuya sur une longueur de 24,5km linéaire. Malheureusement cette alimentation n'arrive pas à couvrir toute la commune

Tableau 9.1. Desserte en électricité par la REGIDESO

Désignation	Niveau de tension	Section (mm ²) Fil de phases	Section (mm ²) Fil de garde	Longueur (Km)	Type de poteau
Matana-Tora		95/15/Al/Ac	35/6 Al/Ac	17	Bois
Vyuya-Bisoro	30 KV	35/6 Al/Ac	35/6 Al/Ac	7.50	Bois
Total				315.85	

Source : REGIDESO

9.2. BOIS DE CHAUFFE ET CHARBON DE BOIS (COMBUSTIBLES LIGNEUX).

Faute d'énergie hydroélectrique en quantité suffisante dans la commune, le bois de chauffe et le charbon constituent les seules sources d'énergie disponibles pour la population. Même le chef-lieu de la commune est touché non seulement par l'absence des sources d'énergie, mais aussi par le coût élevé de cette dernière par rapport au revenu de ses populations.

Et aussi longtemps que le pouvoir d'achat de ces populations sera faible, le bois de chauffe et le charbon demeureront encore longtemps leur principale source d'énergie avec comme conséquences la menace de disparition des boisements, l'érosion et les perturbations climatiques, ...

9.3. INTERVENANTS

REGIDESO, DGHER.

CHAPITRE X. COMMERCE ET SERVICES

10.1. COMMERCE

10.1.1. Situation du secteur commercial

Dans la commune Mugamba, le commerce intérieur a été sérieusement perturbé pendant la crise. Les circuits de distribution intérieurs, les centres de négoce, les magasins et autres boutiques ont été détruits ou pillés. Les produits importés ont connu des flambées suite à la spéculation, la dévaluation de la monnaie et à la contrebande. Le secteur commercial occupe une place importante dans la vie de la commune car il constitue la seule ressource financière des communes via les taxations diverses. Les activités commerciales sont réalisées à travers 5 marchés ruraux dont le dynamisme varie d'un marché à l'autre.

10.1.2. Intervenants dans le commerce.

La commune enregistre 135 boutiques, 114 cabarets, 149 commerçants et plus de 1000 détaillants ou présents uniquement les jours de marché sur les stands. 8% de ces commerçants sont des femmes.

Les activités commerciales sont réalisées à travers les 5 marchés ruraux.

La répartition des commerçants sur ces marchés est la suivante :

Muramba : 60 commerçants dont 7 femmes tous nationaux
Tora : 21 commerçants tous hommes et nationaux
Nyagasasa : 55 commerçants dont 4 femmes tous nationaux
Vyuya : 4 commerçants dont 1 femme tous nationaux
Musanga : 9 commerçants tous masculins

La commune compte 3 centres importants de dépôts de produits alimentaires à Rukere, Muramba et Mukara, ainsi que deux importants établissements de commerce : l'Ets Bigingo à Tora et l' Ets Niyungeko François à Vyuya. Elle compte également 3marchés de vente du petit bétail à Tora les mercredi, Nyagasasa les vendredi et Musanga les mardi.

10.1.3. Produits commercialisés

10.1.3.1. Produits agricoles.

1. Produits vivriers, légumes et fruits.

La grande partie de la production vivrière est commercialisée de façon informelle. Cette commercialisation se passe d'abord au niveau des collines où les commerçants ou même d'autres paysans voisins achètent auprès des producteurs ; ensuite au niveau des marchés hebdomadaires locaux.

A côté de ces marchés plus ou moins organisés, une quantité non négligeable est aussi vendue devant les cases des paysans et le long des routes.

Les produits, ainsi achetés, sont revendus soit directement aux consommateurs, soit aux intermédiaires qui les écoulent essentiellement sur les marchés de la commune.

10.1.2.2. Produits d'élevage.

La commercialisation suit pratiquement les mêmes circuits que ceux des produits vivriers à la seule différence que le bétail est vendu sur pied, notamment pour l'approvisionnement de petits centres.

Les prix sont libéralisés et seule la taxe communale est imposée aux vendeurs.

Les transactions s'effectuent par marchandage. Les facteurs qui déterminent les prix, sont, dans la plupart des cas, l'aspect physique de l'animal, son poids et son âge.

Le contrôle sanitaire tant pour les animaux vifs que pour la viande est assuré par des techniciens vétérinaires dans les centres ou chef-lieu de commune où ces techniciens sont disponibles. Dans la plupart des cas, particulièrement loin des centres, les produits d'élevage comme la viande sont vendus sans contrôle sanitaire préalable.

La productivité laitière des vaches de race locale (Ankolé) est très faible et les possibilités de vente de lait obtenu le sont également, car elle est destinée à l'autoconsommation des ménages.

10.1.2.3. Produits forestiers

Les produits forestiers concernent les bois de chauffe et le bois scié artisanal.

Concernant ce dernier produit, sa consommation est aussi locale qu'étendue à d'autres communes et provinces.

Les marchés de bois de chauffe et du charbon de bois sont informels au point que la quantité commercialisée est difficile à estimer.

10.1.3.4. Produits de l'apiculture

La commercialisation du miel, de l'hydromel et de la cire est informelle. Le miel et l'hydromel sont consommés localement, et la cire (petite quantité) est évacuée vers d'autres centres.

10.1.4. Unités de mesure et prix

10.1.4.1. Unités de mesure

Les unités de mesure utilisées dépendent aussi bien du type et de l'importance du marché que du volume des produits à commercialiser.

Ainsi, au chef lieu de la commune et dans une moindre mesure aux autres petits centres de la commune, les transactions se font par des mesures conventionnelles qui sont :

Unités conventionnelles utilisées dans le commerce

Kg	Litre	Mètre	Yarde	Paire	Pièce	Sac	Stère	Bouteille	Boîte	Tas	Paquets	Casserole	panier

10.1.4.2. Prix.

Les prix sont libéralisés. Ils ne sont ni fixés ni contrôlés. Les rencontres entre acheteurs et producteurs se font de façon informelle. Chaque opérateur économique est libre d'acheter les produits à n'importe quel centre de négoce. Il en est de même du producteur qui est libre de vendre à n'importe quel acheteur qui se présente. Les prix sont généralement discutés librement entre les deux parties en présence et le niveau de transaction se règle par la loi de l'offre et de la demande ; excepté pour un certain nombre de produits comme la bière, le sucre,...

10.1.5. Infrastructures de transformation.

10.1.5.1. Produits agricoles.

Pour les produits agricoles, la commune ne dispose pas d'infrastructures de transformation au vrai sens du mot. La majorité de la population utilise encore des outils traditionnels pour la transformation de leurs produits : mortiers, pilons et quelquefois moulins pour la mouture de tubercules et céréales en farine.

10.1.5.2. Produits et sous-produits d'élevage.

Il n'existe pas d'infrastructures pour transformer les produits et sous-produits de l'élevage. La viande, provenant de l'abattage de toutes les espèces, est le produit le plus important de la commune.

Concernant le lait, la traite demeure encore artisanale. Dans la commune, le lait est destiné à la consommation de la famille et de l'éleveur.

La technologie de séchage et de conservation des peaux, en vue de l'obtention des cuirs destinés à l'exportation, n'est pas développée dans cette commune.

10.1.5.3. Produits forestiers :

Les produits forestiers vendus clandestinement dans la commune sont notamment le charbon, les planches, les madriers, les poteaux et les perches.

10.1.6. Infrastructures de conservation et de stockage.

Cette section concerne beaucoup plus les produits agricoles que ceux d'élevage et autres. En effet, tous les produits faisant objet de commercialisation dans la commune, n'ont pas d'infrastructures adéquates de conservation ni de stockage.

Avant leur commercialisation, les produits agricoles subissent généralement un traitement post-récolte. Cette phase comprend le conditionnement, la conservation et le stockage pour permettre au producteur d'assurer la disponibilité alimentaire et d'organiser la commercialisation à n'importe quel moment.

10.1.6.1. Conservation

En l'absence d'infrastructures adéquates de stockage et de conditionnement à travers la commune, une bonne partie de la production est immédiatement vendue après la récolte.

Pour diminuer les pertes causées par de petits insectes ichtyophages et phytophages, les agriculteurs recourent à des méthodes rudimentaires identifiées ci-dessous.

Les modes de conservation des produits agricoles recensés dans la commune sont repris dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 10.1 : Modes de conservation des produits agricoles

Modes de conservation	Produits
Sac	Haricots grains, Arachides gousses et graines ; Tournesols, Riz, Sorgho, Petits pois et Maïs grains
Air libre	Maïs épis et grains ; Pomme de terre
Panier	Farine de Manioc
Champs	Manioc, Pomme de terre, autres Tubercules
Grenier	Maïs carotte et Sorgho épis
Hangar	Maïs carotte ; Pomme de terre
Fût	Arachides graines, riz, haricot
Galerias	Colocases, tubercules

Source : Agronome communal/DPAE

10.1.6.2. Stockage.

Pour stocker leurs produits, les paysans utilisent souvent des sacs, des paniers ou les déposent en vrac au grenier tandis que les opérateurs économiques disposent leurs produits dans des fûts et sacs dans les hangars. Les produits stockés ne constituent pas souvent des stocks tampon, mais sont plutôt en instance de vente.

10.1.7. Intervenants

- Etat ;
- Opérateurs économiques.

10.1.8. Infrastructures de transport et communication.

10.1.8.1. Transport routier

Dans la commune Mugamba, le déplacement des personnes et des biens est assuré par des moyens empruntant la voie terrestre. Ainsi, le réseau routier de la commune Mugamba se présente de la manière suivante :

Tableau n°10.2. : Routes et pistes rurales

Point Départ	Point Arrivé	Longueur (km)	Catégorie de routes	Nature de revêtement					Etat
				Terre non latéritique et non compactée (TNNB)	Terre latéritique et compactée (TLC)	Bitumé	Pavée	Mixte (préciser par chiffre correspondant)	Bon / Mauvais
Nyakararo	Vyuya	15	RN			X			Bon
Gataka	Kiginamugomera	5	R.N	X					Bon
Mugomera	Ntega	2	R.C	X					Mauvais
Kabutare	Bisoro	7	R.C	X					Mauvais
Rukanka	Nyetasha	5	P.R	X					Mauvais
Nyakimonyi	Mwumba	7	P.R	X					Mauvais
Nyakimonyi	Kayenzi	3	P.R	X					Mauvais
Muyange	Taba	10	P.R	X					Mauvais
Muramba	Burasira	13	P.R	X					Mauvais
Muramba	Coma	7	P.R	X					
Rukere	Muyange	12	P.R		X				Mauvais
Muramba	Tora	9	P.R		X				Mauvais
E.P Kibezi	EP Mutobo	12	P.R		X				Mauvais
S/total 1		107							

Source :Administrateur Communale

Tableau n°10.2 (suite). : Routes et pistes rurales

Point Départ	Point Arrivé	Longueur (km)	Catégorie de routes	Nature de revêtement					Etat
				Terre non latéritique et non compactée (TNNB)	Terre latéritique et compactée (TLC)	Bitumé	Pavée	Mixte (préciser par chiffre correspondant)	
Kero	EP Musho	4	P.R		X				Mauvais
Kiryama	Mukararo	5	P.R		X				Mauvais
Mwumba	Buyengero	3	R.P		X				Mauvais
Gataka	Gitaramuka	3	R.P		X				Mauvais
Musanga	Songa	1,5	R.P		X				Mauvais
Vyasenyi	EP Gihira	3	P.R		X				Mauvais
Vyasenyi	Tubatama	3	P.R		X				Mauvais
Nyetasha	Mwumba	15	P.R		X				Mauvais
Taba	Mwumba	7	P.R		X				
S/total 2		44,5							
Total commune		151,5							

Source : Administrateur Communale RN : **Routes nationales** RP : **Routes inter provinciales**, R.C. : **Routes intercommunales**, PR : **Pistes rurales**

La commune Mugamba dispose de 4 catégories de routes à savoir, la route bitumée, les routes interprovinciales, routes intercommunales et les pistes rurales. Le tronçon bitumé est en bon état et totalise 15km, les routes interprovinciales en terre non latéritique et non compactées sont partout en mauvais état et totalisent 7,5km. Les pistes rurales en terre latéritique et compactée sont aussi en mauvais état et totalisent 70km ; tandis que celles en terre non latéritique et non compactée totalisent 45km. La longueur des routes communales s'élève à 9km.

Tout le réseau routier de la commune totalise 151,5km linéaire.

Le réseau routier de la commune

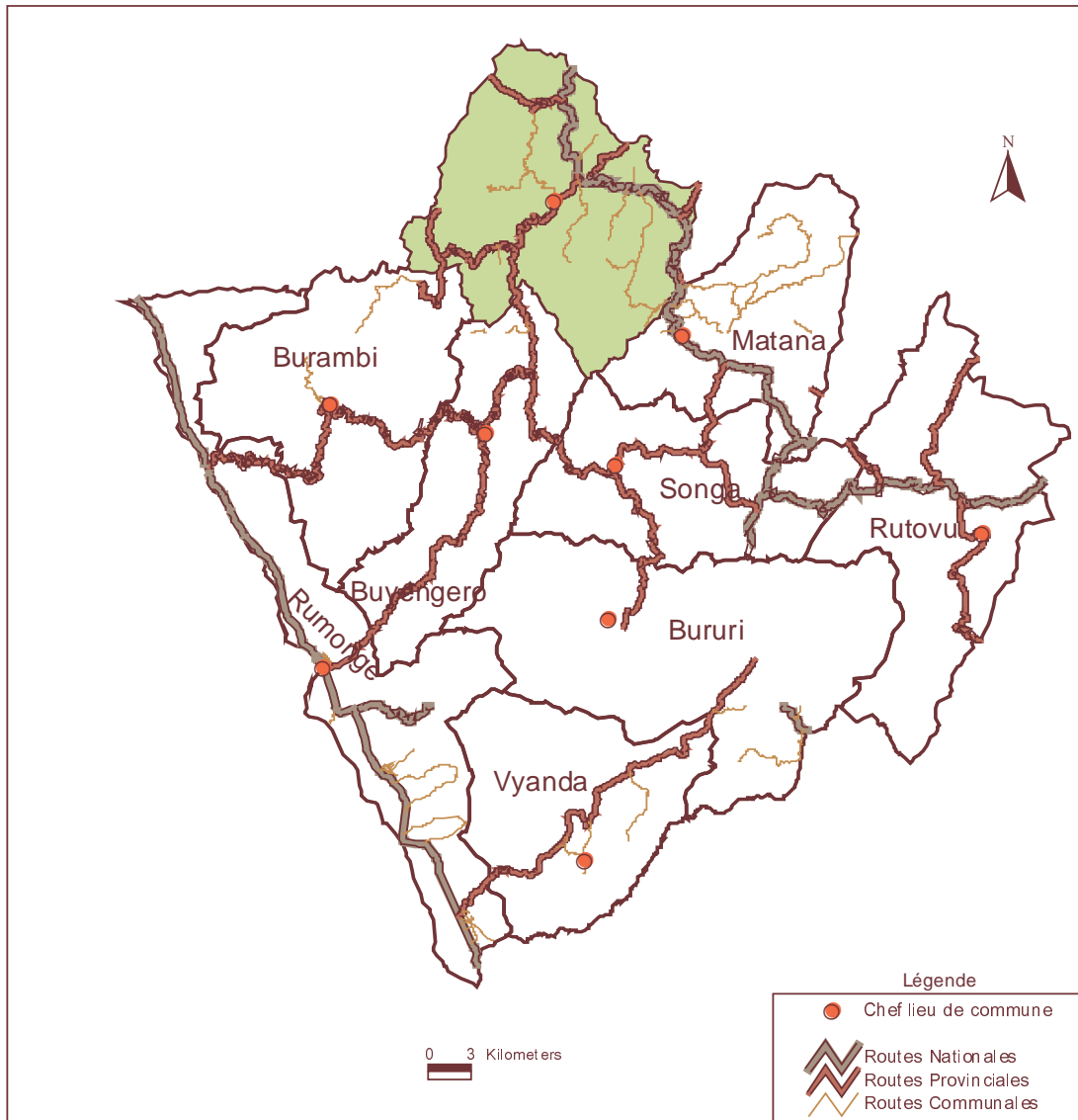


Tableau n° 10.3 : Trafic et praticabilité des routes et pistes rurales

Point Départ	Point Arrivé	Praticabilité	Fréquentation	Trafic					
		Permanente / Saisonnière	Régulière / Saisonnière / Occasionnelle	Nbre camions / Mois	Nbre remorques / Mois	Nbre Bus / Mois	Nbre camionnettes / Mois	Nbre véhicules légers / Mois	Taxes annuelles
Gataka	Kiginamugomera	Saisonnière	Occasionnelle	2	0	0	8	10	
Mugomera	Ntega	Saisonnière	Occasionnelle	2	0	0	5	10	
Kabutare	Bisoro	Saisonnière	Occasionnelle	2	0	12	8	7	
Rukanka	Nyetasha	Saisonnière	Occasionnelle	2	0	0	5	7	
Nyakimonyi	Mwumba	Saisonnière	Occasionnelle	2	0	0	8	5	
Nyakimonyi	Kayenzi	Saisonnière	Occasionnelle	2	0	0	0	3	
Kibezi	Mutobo	Saisonnière	Occasionnelle	5	0	7	10	15	
Kero	Musho	Saisonnière	Occasionnelle		0		0	0	
Kiryama	Mukararo	Saisonnière	Occasionnelle						
Vyasenyi	Gihira	Saisonnière	Occasionnelle						
Vyasenyi	Tubatama	Saisonnière	Occasionnelle						
Nyetasha	Mwumba	Saisonnière	Occasionnelle					3	
Taba	Mwumba	Saisonnière	Occasionnelle	2				3	
Mwumba	Buyengero	Saisonnière	Occasionnelle	2				-	
Gataka	Gitaramuka	Saisonnière	Occasionnelle					3	
Nyetasha	Ruzi	Saisonnière	Occasionnelle					2	
Musanga	Songa	Saisonnière	Occasionnelle					-	

Source : Administrateur Communale

Dans la commune Mugamba, 2 camions, 12 bus, 10 camionnettes et 10 véhicules légers effectuent le gros du trafic sur les routes Mugamba- Bujumbura.

Tableau n°10.4.: Ponts et ponceaux

Ponts				Ponceaux									
Nom de la route		Nom du pont	Longueur du pont (m)	Nature des matériaux			Etat	Nom du ponceau	Longueur du ponceau (m)	Nature des matériaux			Etat
				Bois	Métal	Béton	Bon / Mauvais			Bois	Métal	Béton	Bon / Mauvais
Point Départ	Point Arrivé												
Gataka	Kiginamugomera												
Mugomera	Ntega	Waga	6				Bon						
Kabutare	Bisoro	2 ponts											
Rukanka	Nyetasha	Nyetasha	3	X			Mauvais						
Nyakimonyi	Mwumba	Mugomera	5	X			Mauvais						
Nyakimonyi	Kayenzi	Kayenzi	5	X			Mauvais						
Muramba	Burasira	Burasira	8	X									
Muramba	Coma	Muramba	6	X			Mauvais						
Muramba	Tora	Muramba	12										
Kibezi	Mutobo							Kibira	10	X		Mauvais	
Kero	Musho												
Kiryama	Mukararo												
Vyasenyi	Gihira							Vyasenyi	7	X		Mauvais	
Vyasenyi	Tubatama												
Nyetasha	Mwumba	Masemba	3	X			Mauvais					Mauvais	
Taba	Mwumba	Nyabibugu	3	X									
Mwumba	Buyengero	Murembwe	8	X			Mauvais	Congo	4			Mauvais	
Musanga	Songa	Kibarazi	8	X									

Source : Administrateur Communale

La commune Mugamba compte 13 ponts et 3 ponceaux qui totalisent 89m tous en bois et en mauvais état.

Tableau n°10.5 : Ouvrages en construction : Routes et Pistes rurales

Point Départ	Point Arrivée	Distance (km)	Nature de revêtement				Date de fin des travaux
			Terre non latéritique et non compactée	Terre latéritique et compactée	Bitumé	pavé	
Kibezi	Mutobo	12					Pas encore
Kero	Musho	3					Pas encore
Kiryama	Mukararo	3					Pas encore
Vyasenyi	Gihira	3					Pas encore
Vyasenyi	Tubatama	3					Pas encore
Total							

Source :Administrateur Communale

Tableau 10.6. : Ouvrages en construction : ponts et ponceaux

Année	Ponts							Ponceaux						
	Nom de la route		Nom du pont	Longueur du pont	Nature des matériaux			Date fin des travaux	Nom du ponceau	Longueur	Nature des matériaux			Date fin des travaux
	Départ	Arrivée			Bois	Métal	Béton				Bois	Métal	Béton	
2004	Kigongo	Rugara	Sambwe	6 m	X	-	-	2007						

Source : Chargé des infrastructures

Tableau 10.7 : Parc automobile

Zones	Voitures et Jeeps (nombre)		Remorques, Camions et camionnettes (nombre)			Bus et minibus			Motocyclettes	
	Privées	Etatiques	Privés	Etatiques	Tonnage	Privés	Etatiques	Nbre places	Privés	Etatiques
1. Vyuya	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2. Muramba	2	0	4	5	0	2	0	18	0	9
Total commune	2	0	4	5	0	2	0	18		9

Source : Administrateur communal

Le parc automobile de la commune Mugamba est composé de 2 jeeps privées, 4 camions et camionnettes privés, 5 camions et camionnettes étatiques, ainsi que 2 minibus privé de 18 places. La commune compte également 9 motocyclettes de l'Etat.

10.1.9. Postes et communication.

10.1.9.1. Poste

La commune Mugamba il y a un bureau de poste de 71 boîtes postales. Ce bureau est sous exploité parce qu'il enregistre que deux abonnés.

10.1.9.2. Communication

La commune dispose également d'un central téléphonique fixe d'une capacité de 12 lignes dont 2 officielles et 10 privées. Toutes ces lignes sont en bon état. Dans la commune, la communication se fait par téléphonie cellulaire : ONAMOB et TELECEL pour les zones couvertes.

Le nombre d'abonnés aux cellulaires est inconnu dans cette commune.

10.1.9.3. Presse audio-visuelle

Cinq radios sont écoutées dans la commune.

Nom d'émetteurs radio/TV	Localisation antenne relais installée	Nbre d'heures d'émission
Radio Nationale	Inanzerwe et Manga	18 h (5h – 23h)
Radio Isanganiro	„ „	16 h (6h - 22h)
Radio Culture	„ „	14h (8h – 22h)
Radio Bonesha	„ „	
Radio Publique Africaine	„ „	

10.1.9.4. Presse écrite.

Titres des journaux disponibles	Lieu de production	Groupes cibles	Statut du journal	Périodicité
Ubumwe	Bujumbura	Administration + Population	Public	Bihebdomadaire
Le Renouveau	„ „	„ „	Public	Quotidien
Net Press	„ „	„ „	Privé	Quotidien
ABP/ Info	„ „	„ „	Public	Quotidien
Le Villageois	„ „	„ „	Privé	Biquotidien

Quatre journaux sont lus par les services de l'administration et quelques privés qui s'intéressent à l'information.

10.2. LES SERVICES.

10.2.1. Institutions financières.

10.2.1.1. Institutions bancaires

Il n'existe pas de banque dans la commune.

10.2.1.2. Institutions financières non bancaires

La COOPEC est la seule institution financière que compte la commune Mugamba.

10.2.2. Tourisme et hôtellerie

Dans la commune Mugamba, il n'y a aucun site touristique. Par contre, il existe 4 hôtels (Gîte OTB, Auberge de Muramba, Maison de passage chez SABUREGEYA, La Silhouette) d'une capacité d'accueil de 40 chambres.

CHAPITRE XI. ACTION SOCIALE

11.1. SITUATION ACTUELLE

Dans la commune Mugamba, beaucoup de familles rencontrent des difficultés de subsistance. Cela se remarque de par le nombre de différents groupes de gens malheureux à savoir : les enfants orphelins du Sida, les enfants vulnérables et illégitimes, les sinistrés de la guerre, les veuves et les personnes âgées. Il est donc nécessaire que des actions spécifiques à ces groupes soient menées afin de soulager les souffrances de ces sinistrés.

Ces groupes de gens vulnérables connaissent de très graves difficultés à savoir l'insuffisance alimentaire, le faible accès aux soins de santé, l'insuffisance d'encadrement.

La province, à travers des politiques décentralisées au niveau de la commune, doit sérieusement mener une étude sur cette question.

Au niveau de la commune Mugamba, les statistiques des différents groupes se présentent de la manière suivante:

11.1.1. Enfants en difficulté

Dans la commune Mugamba, on enregistre 23 orphelins de guerre, 528 orphelins de père et de mère, 17 enfants dans la rue, 50 enfants chefs de ménage, 856 enfants indigents et 5 enfants soldats.

En tout, la commune enregistre 1.479 enfants en difficulté, toutes catégories confondues.

Commune	Nbre d'enfants sinistrés de guerre		Nbre d'enfants de la rue	Nbre d'enfants dans la rue	Nbre Enfants orphelins de père et de mère			Enfants Chefs de ménage	Enfants indigents	Enfants soldats
	G	F			guerre	sida	naturelle			
Mugamba	0	23	0	17	35	192	301	50	856	5
Total province	0	2468	126	157			4897	686	19978	123

Tableau n°1. Situation de l'assistance accordée aux orphelins

Commune	Enfants orphelins de père et de mère																
	De guerre						Du sida						Naturel				
	NTO		NTOAA		NTOA		NTO		NTOAA		NTOA		NTO		NTOAA		NTOA
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	F	G	F	G	F	G
Mugamba	69	51	19	16	0	0	121	154	91	75	68	219	204	256	174	28	22
Total province	2135	2232	1769	1853	293	312	1436	1239	1037	934	423	237	2220	2166	1970	463	449

Source : CDF Bururi

11.1.2. Victimes de violences sexuelles

Les mesures et actions de protection et de réparation des dommages subis par les différentes catégories de victimes de violences sont entreprises par différents intervenants à savoir les tribunaux, les ligues de droit de l'homme, et quelques ONGs (TPO, SWAA BURUNDI, NTURENGAHO, ABUBEF). Ces ONGs interviennent dans la prise en charge de l'aspect psychosocial et les structures de santé dans la prise en charge médicale. Signalons que beaucoup de cas de violences ne sont pas déclarés pour des raisons socioculturelles.

Concernant le viol, on constate que dans la commune Mugamba aucun cas de victime de violence sexuelle n'a été enregistré.

11.1.3. Veufs et mères célibataires

Environ 82% des veufs éducateurs connus dans la commune sont des femmes dont 5% ont besoin d'appui. De même, les femmes représentent plus de 61 % des indigents.

Tableau : Situation des veuves, mères célibataires et des indigents.

Communes	Nbre de veufs éducateurs			Nbre de veufs à appuyer			Nbre de mères célibataires	Nbre d'indigents		
	M	F	T	M	F	T		M	F	T
Mugamba	161	737	898	819	32	851	166	209	334	543

Source : Administration à la base et associations

Concernant la réinsertion et la réinstallation, la commune Mugamba a également enregistré une vingtaine de rapatriés entre 2002 et 2006

11.1.4. Intervenants

FVS, TPO

11.2. HABITAT

11.2.1. Généralités

Avant la crise de 1993, le taux de maison à toiture améliorée était d'environ 25 %. Le taux de croissance annuel dans le secteur de l'habitat était de 3,3 % et il fallait le doubler pour atteindre l'objectif d'un habitat décent pour tous à l'horizon 2000 que le gouvernement s'était fixé.

11.3. Caractérisation de l'habitat rural

En milieu rural, dans la commune Mugamba, il existe un seul type d'habitat à savoir l'habitat dispersé. L'habitat groupé est inconnu dans la commune Mugamba.

Suivant la qualité des matériaux utilisés dans l'élévation des murs, on distingue les maisons en briques cuites, en adobe et en pisé.

Concernant l'habitat dispersé le nombre de maisons en briques cuites, adobes et pisé représente respectivement 9 %, 5% et 86%.

La majorité des maisons, environ 86% sont donc en pisé. Les maisons en pisé dénotent souvent un indice de pauvreté de leurs propriétaires.

Les types de toiture utilisée en habitat dispersé, sont à prédominance le chaume (± 74 %), les tôles (± 23 %) et les tuiles (± 3 %).

Quant au type de pavement, dans le cas de l'habitat dispersé, le ciment est utilisé dans les proportions de 11% et la terre battue 89% (Source: Administration locale).

11.3.1. Commodité de l'habitat

Concernant la commodité de l'habitat en milieu rural, aucune maison, en habitat dispersé, n'est éclairée ni raccordée en eau.

99, 53 % des maisons ont des latrines extérieures pendant que 0,07 % sont avec latrines intérieures. Par contre 0,4% des maisons sont sans latrines.

11.3.2. Incidences de la crise sur l'habitat

La commune Mugamba n'est que l'unique commune de la province Bururi qui n'a pas connu de destruction pendant la crise.

11.3.3. Disponibilité des matériaux locaux de construction

Concernant les matériaux de construction, la commune Mugamba dispose de 12 gisements d'argile, 2 de diorite, 11 de graviers, 10 de latérite, 4 de moellons, 132 de quartzites, 5 de sables, 1 de terre rouge, 1 de granités et 6 de roches gabraïques.

CHAPITRE XII. SANTE

12.1. GENERALITES

La commune Mugamba dispose de 5 centres de santé répartis dans les zones Muramba, Nyagasasa, Vyuya, Kibezi et Mwumba.

La situation sanitaire générale de la commune est caractérisée par la persistance des maladies suivantes : le paludisme, les infections respiratoires aiguës, les maladies diarrhéiques, la malnutrition, les maladies sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA.

Localisation des structures sanitaires



12.2. DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES.

Les statistiques réalisées aux centres de santé de la commune montrent que le paludisme est la maladie la plus fréquente avec environ 42% de cas de maladies enregistrées dans les structures de santé de la commune. Il est suivi par les infections respiratoires, les maladies diarrhéiques, la dysenterie bacillaire et la malnutrition avec respectivement 29%, 22%, 4% et 3%.

Tableau 12.1. : Données épidémiologiques de la commune

Nombre de cas par an				
Paludisme	Maladies diarrhéiques	Infections respiratoires	Dysenterie bacillaire	Malnutrition
909	477	628	96	57

Source :DPS/Bururi

12.3. MEDECINE PREVENTIVE(VACCINATION).

La réalisation des vaccinations est dans les structures de santé est régulière, sauf en cas de panne des frigo.

Au cours de l'année 2005, plus de 12888 vaccins ont été administrés dont environ 39% de polio, 35,5% de DTC, 11% de BCG, 10% de Rougeole, 4,5% de VAT.

Tableau n ° 12.2: Données sur la vaccination

Types de vaccins Commune	VAT	BCG	Polio	DTC	Rougeole
Mugamba	574	1484	5246	4770	1369
Total province	6383	14020	32339	31734	12936

Source : DPS/Bururi

12.4. VIH/SIDA

Il n'y a pas de centre de dépistage dans toute la commune. Toutefois, 67 PVVS sont pris en charge par procuration de médicaments IO et ARV et par counselling à travers des visites à domicile. 492 visites à domiciles ont été effectuées en 2005.

12.5. MEDECINE TRADITIONNELLE.

La médecine moderne est épaulée par 47 tradithérapeutes et 11 accoucheuses traditionnelles formées et équipées.

12.6. SITUATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES.

12.6.1. Etablissements sanitaires

La commune Mugamba compte comme infrastructures sanitaires 5 centres de santé répartis dans les 5 zones.

Trois centres de santé sur cinq sont en bon état et construits en matériaux durables.

2 CDS sur les 5 n'ont pas accès à l'eau potable et ne sont pas alimentés en électricité.

En ce qui concerne l'équipement des centres de santé, Trois centres de santé sont équipés pour les analyses de sang (gouttes épaisses), selles et crachat tandis que les 2 restants ne sont équipés que pour faire uniquement la goutte épaisse et l'examen des selles.

Tableau n°12.3. : Infrastructures sanitaires

Zone	Type d'Infrastr. (CDS)	statut	Année constr.	Mat. de constr.	Etat actuel	Existe eau	Exist. Electr.	Existence équipement standard	Bâtiments
Muramba	Muramba	Public GA	1984	Durable	Bon	Oui	oui	Incomplet	complets
Nyagasasa	Nyagasasa	Public GA	1987	Semi Durable	Mauv	Non	Oui	Incomplet	incomplet
Vyuya	Vyuya	Public GC	2004	Durable	Bon	Oui	Non	Complet	complet
Kibezi	Kibezi	Public GA	2000	Durable	Mauv	Non	Non	Incomplet	incomplet
Mwumba	Mwumba	Agréé	1989	Durable	Bon	Non	Non	Complet	complet
Total	5CDS	1 GC 4 GA		4D 1SD	3 B 2 M	3 N 2 O	3 N 2 O	1 C 4 I	3 C 2 I

Source : DPS/Bururi

12.6.2. Pharmacie

La commune Mugamba compte une seule pharmacie communautaire.

12.6.3. Fréquentation et capacités d'accueil des structures de santé

Les CDS de la commune totalisent 55 lits d'hospitalisation qui accueillent en moyenne 48 patients par mois.

En conséquence, on remarque que ces centres ne sont pas débordés par les besoins en hospitalisation, étant donné que le nombre de patients hospitalisés par mois est inférieur au nombre de lits des structures de santé.

L'exception est faite à certaines périodes de recrudescence du paludisme.

Au regard de ces chiffres, on en déduit qu'il existe 1 lit pour 1013 habitants

Zone	Type d'Infrastructure	Nombre de collines de recensement desservies	Fréquentation par mois	Nombre d'hospitalisés par mois	Nombre de lits
Muramba	Muramba	9	361	11	16
Nyagasasa	Nyagasasa	8	188	11	12
Vyuya	Vyuya	4	96	5	10
Kibezi	Kibezi	5	103	8	3
Mwumba	Mwumba	4	227	13	14
Total	5CDS	30	975	48	55

12.6.4. Personnel soignant

Les cinq CDS utilisent un personnel technique composé de 8 A3, 2 A2, 2 TPS, 3 Gestionnaires de santé, 10 aides infirmiers formés et 18 aide infirmiers non formés.

Si on considère que la population de la commune Mugamba est de 55 678 habitants, il se dégage le ratio suivant: 1 infirmier (A2 ou A3) pour 5.568 habitants

12.7. INTERVENANTS

Minisanté, OMS, UNICEF, ONG

12.8. APPROVISIONNEMENT EN EAU.

12.8.1. Desserte en eau dans la commune

La commune Mugamba dispose de 700 points d'eau comprenant les sources aménagées, les branchements privés et les bornes fontaines.

A la fin de l'année 2005, le nombre de points d'eau non fonctionnels représentait environ 40% de l'ensemble des points d'eau de la commune. Il est à signaler que tous les points d'eau défectueux sont publics. Ce qui montre un mauvais fonctionnement de la régie communale de l'eau. Les branchements privés représentent plus de 23% des points fonctionnels de la commune. La commune compte 22 ménages pour un point d'eau fonctionnel. Si tous les points défectueux étaient rénovés, il y aurait 13 ménages par point d'eau potable. En moyenne, plus d'un ménage s'approvisionne en eau à 500m de son domicile.

Tableau 12.10 : Desserte en eau potable.

Commune	Superficie.	Nombre de ménages	Nbre points d'eau														
			SAF	SANF	SNA	BFF	BFNF	BP	PF	PNF	SCEP	Nbre total de points d'eau					
												Fonctionnels	Non fonctionnels	Total	Nbre de ménage par points d'eau fonctionnels	Nbre de ménage par points d'eau fonctionnels et non	Nb points d'eau fonctionnels / 500 m
Mugamba	300	9169	290	218	399	30	65	97	0	0	0	417	283	700	22	13	1,39
Total	2460	96245	790	1237	1535	624	926	740	17	25	10	2171	2188	4359	44	22	0,88

Source : RCE/ Province Bururi

12.8.2 Réseaux d'adduction d'eau

L'analyse du tableau ci-dessous montre que la commune Mugamba compte 12 réseaux d'adduction d'eau totalisant 96km de linéaire, 64 réservoirs desservant 107 bornes fontaines dont environ 61% sont défectueuses. Ce qui montre que la prise en charge de la gestion et de l'entretien des infrastructures d'eau par les bénéficiaires laisse encore beaucoup à désirer.

Tableau 12.11. : Réseaux d'adduction d'eau

Commune	Nbre réseaux	Nombre de réseaux		Nombre de réservoirs	Linéaires (km) desservies
		BFF	BFNF		
Mugamba	12	42	65	64	96
Total province	90	381	380	363	536

Source : RCE BFF : Borne fontaine fonctionnelle BFNF : Borne fontaine non fonctionnelle.

12.8.3. Mode de gestion et d'entretien des infrastructures d'eau

Normalement, la gestion des infrastructures d'eau en milieu rural est assurée par la Régie communale de l'Eau (RCE). L'entretien courant des installations d'eau étant assuré par les usagers des points d'eau et le fontainier communal. Toutefois, de l'analyse du tableau précédent, il ressort que la RCE n'est pas dynamique

12.9. INTERVENANTS.

Les grands intervenants dans la commune, en matière d'approvisionnement en eau sont notamment la Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies rurales (DGHER) qui assure la coordination du secteur, l'UNICEF à travers le Projets Eau et Assainissement (PEA), les ONG internationales et nationales, ainsi que quelques bureaux privés.

CHAPITRE XIII. EDUCATION

13.1. GENERALITES

Le système d'éducation et de formation dans la commune est organisée par le Ministère de l'Education Nationale et de la Culture.

L'accès à l'Education au Burundi reste limité du fait de plusieurs facteurs notamment la pauvreté des ménages, le faible niveau d'instruction des parents ainsi que le peu d'infrastructures éducatives implantées dans la commune.

Pour pallier à cette lacune, l'on fait recours à l'éducation non formelle qui s'adresse aux jeunes non scolarisés et aux adultes afin de leur donner une éducation de base à travers un programme d'alphabétisation qui se réalise dans les communautés catholiques.

Le retour progressif de la sécurité a permis une remontée des indicateurs de fréquentation scolaire. Les indicateurs en matière de l'éducation sont détaillés dans les tableaux suivants.

13.2. ENSEIGNEMENT FORMEL.

13.2. 1. Enseignement préscolaire

Trois structures organisent l'enseignement préscolaire.

Il s'agit des écoles maternelles généralement attachées aux écoles primaires, des garderies communautaires encadrées par l'association des scouts du Burundi avec l'appui de l'UNICEF et des cercles communautaires encadrés par TWITEZIMBERE et les associations des parents.

Généralement ces structures accueillent des enfants de 3 à 6 ans.

Dans la commune Mugamba il n'existe pas d'école préscolaire.

13.2.2. Enseignement primaire

Au cours de l'année scolaire 2005-2006, la commune disposait de 32 écoles primaires dont 29 à cycle complet, qui totalisent 174 salles de classes. Ces écoles abritaient 14333 élèves dont environ 49% de filles. Le personnel enseignant utilisé dans ces écoles s'élevait à 335 unités. Le taux moyen d'abandon au primaire est de 3.10%, tandis que le taux de redoublement s'élève à 30,7%.

Les ratios élève par salle montrent de légères disparités au niveau de la commune. Ainsi la zone Kivumu semble privilégiée avec 65 élèves par classe alors que la zone Mwumba affiche un ratio de 107 élèves par salle.

Les ratios élève par enseignant sont aussi déséquilibrés entre les zones avec des ratios variant entre 33 élèves/enseignant à Muramba et 52 élèves/enseignant à Mwumba.

Il à signaler que les ratios élèves par classe et élèves par enseignant sont supérieurs aux normes de l'UNESCO qui préconise 30 élèves par enseignant et par classe.

Tableau n° 13.1. : Nombre et capacités d'accueil des écoles primaires

Etablissement Zone	Secondaire								
	Nbre d'écoles		Nbre de salles	Nbre d'élèves			Nbre d'ens	Ratios	
	Total	CC		G	F	T		Elèves/Salle	Elèves/Ens
Kivumu	3	3	19	624	613	1237	25	65	49
Muramba	6	6	39	1355	1240	2595	78	66	33
Nyagasasa	5	4	25	1282	1211	2493	57	99	43
Vyuya	6	5	31	1178	1282	2460	53	79	46
Mwumba	4	4	24	1352	1220	2572	49	107	52
Kibezi	8	7	36	1538	1438	2976	73	82	40
Tot commune	32	29	174	7329	7004	14333	335	82	43

Source : Rapport annuel 2006, DPE/Bururi CC : Cycle Complet Ens. : Enseignement

13.2.3. Enseignement secondaire

La commune compte 5 écoles secondaires dont 4 à cycle complet. Elles totalisent 2770 élèves. Le taux moyen d'abandon de l'école au secondaire est de 0,6%, tandis que le taux de redoublement s'élève à 2,9%.

Les ratios élève par salle montrent des disparités au niveau de la commune. Ainsi les zones Mwumba et Muramba semblent privilégiées avec respectivement 49 et 57 élèves par classe alors que la zone Nyagasasa affiche un ratio de 83 élèves par salle. Les ratios élève par enseignant varient moins et se situent entre 19 et 27 élèves par enseignant.

Il est à noter que ces taux restent conformes aux normes de l'UNESCO qui préconise 30 élèves par enseignant et par classe.

Tableau n°13.2 : Nombre et capacités d'accueil des écoles secondaires

Etablissement Zone	Secondaire								
	Nbre d'écoles		Nbre de salles	Nbre d'élèves			Nbre d'ens	Ratios	
	Total	CC		F	G	T		Elèves/Salle	Elèves/Ens
Vyuya	1	-	8	240	238	478	14	60	34
Nyagasasa	1	1	8	219	441	660	16	83	41
Muramba	1	1	14	287	415	702	23	57	30
Mwumba	1	1	8	194	199	393	21	49	19
Kibezi	1	1	9	151	386	537	20	67	27
Total commune	5	4	47	1091	1679	2770	94	63	29

Source: Rapport annuel 2005-2006 DPE Bururi

13.2.4. Ecoles techniques professionnelles

Il n'y a pas d'écoles techniques professionnelles dans la commune

Carte des infrastructures scolaires 2005-2006



13.2.5. Situation du personnel enseignant dans la commune par sexe

Dans la commune Mugamba, le nombre total d'enseignants à l'école primaire est de 335 dont plus de 38% de sexe féminin.

Au secondaire, l'effectif total des enseignants est de 94 dont 17 %de sexe féminin.

Tableau n°13.3 : Personnel enseignant par sexe

Zone	Ecoles primaires			Ecoles secondaires		
	H	F	Total	H	F	Tot
Kivumu	21	4	25	0	0	0
Muramba	36	42	78	33	11	44
Nyagasasa	34	23	57	16	0	16
Vyuya	30	23	53	13	1	14
Mwumba	32	17	49	0	0	0
Kibezi	53	20	73	16	4	20
Tot commune	206	129	335	78	16	94

Source : Rapport annuel 2006 DPE/Burin

13.3. ENSEIGNEMENT INFORMEL

L'éducation non formelle englobe les formations dispensées en dehors du système d'enseignement formel classique. Elle couvre les centres d'instruction et d'alphabétisation encadrée par les églises, le secteur de l'Artisanat et de l'Enseignement des Métiers ainsi que le secteur de l'alphabétisation des adultes encadré par le Centre National d'Alphabétisation.

13.3.1. Les écoles Yaga Mukama

Ce sont des écoles d'enseignement catholique. Le Bureau National pour l'Enseignement Catholique (BNEC) renseigne que les écoles Yaga Mukama du Burundi comptent actuellement plus de 300.000 élèves. En ce qui concerne l'âge d'admission des élèves, il ne semble pas y avoir d'uniformité dans la limitation de l'âge, chaque diocèse restant autonome dans l'organisation de ses écoles.

Traditionnellement, la formation dispensée dans ces institutions avait un but à prédominance spirituelle si bien que même l'enseignement de la lecture n'avait d'autre objectif que de permettre au candidat chrétien de lire la Bible et le Catéchisme. Dans le contexte actuel, la formation dispensée dans les écoles Yaga Mukama vise au- delà de l'acquisition des connaissances et des valeurs chrétiennes, la transmission de connaissances de base par l'alphabétisation et la connaissance du milieu rural afin de leur permettre de mieux s'intégrer dans leur communauté.

Tableau n° 13.4: Nombre et capacités d'accueil des écoles Yaga Mukama (A/S 2005-2006)

Etablissement Paroisse	Yaga Mukama/Ecoles coraniques								
	Nbre d'écoles		Nbre de salles	Nbre d'élèves			Nbre d'ens	Ratios	
	Total	CC		F	G	T		Elèves/Salle	Elèves/Ens
Mugamba	4	0	5	160	53	213	4	43	53
Total commune	4	0	5	160	53	213	4	43	53

Source : Rapport annuel 2005-2006, Paroisse MUGAMBA CC : Cycle complet Ens : Enseignant

13.3.2. Centres d'alphabétisation

Les thèmes traités dans les séances d'alphabétisation sont relatifs à la vie quotidienne et en rapport avec l'agriculture et l'élevage moderne, la nutrition, l'habitat décent, la santé, l'hygiène, le planning familial, les métiers, l'épargne.

Les caractéristiques de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes sont la pénurie d'animateurs alphabétiseurs, l'absentéisme des auditeurs le manque de suivi.

L'animation des centres d'alphabétisation est assurée par des volontaires dont les prestations sont bénévoles.

Il n'existe pas de centres d'alphabétisation dans la commune.

1 3.3.3. Enseignement des métiers

Les écoles de métiers sont des écoles d'enseignement professionnel. Les métiers enseignés sont entre autres la maçonnerie, la menuiserie et la couture.

Tableau n°13.5 : Nombre et capacités d'accueil des Ecoles des Métiers (A/S 2005- 2006)

Etablissement Zone	Secondaire								
	Nbre d'écoles		Nbre de salles	Nbre d'élèves			Nbre d'ens	Ratios	
	Total	CC		F	G	T		Elèves/Salle	Elèves/Ens
Vyuya	1	1	1	18	14	32	10	32	3
Total commune	1	1	1	18	14	32	10	32	3

Source : Rapport annuel 2005-2006 DPE/Bururi , CC: Cycle complet, Ens : Enseignant

13.4. Etat des infrastructures et commodités à tous les niveaux d'enseignement

La plupart des infrastructures scolaires sont en bon état. Par contre, plus de 44 % sont dépourvues d'eau et environ 97 % n'ont pas d'électricité. Les écoles primaires disposent certes des latrines mais 9 sur 32 soit plus de 28 % ne sont pas entretenues.

Tableau n° 13.6: Commodités d'infrastructures scolaires à tous les niveaux.

Infrastructure	Nombre	Nature matériaux de construction			Etat des locaux		Eau		Electricité		Latrines		
		Durable	Semi-durable	Non durable	B	M	Oui	Non	Oui	Non	Oui	ME	Non
											BE	ME	
Yaga	4	4			4		2	2		4			4
CFM	2	1		1	1	1	2			2	1		1
Ecole Primaire	32	15	5	12	22	10	11	21		32	23	2	7
Ecole Secondaire	5	1	4		5		4	1	1	4	2	3	
Total commune	43	21	9	13	32	11	19	24	1	42	26	5	12

Source : DPE- Canton scolaire

13.5. GESTION DU SYSTEME SCOLAIRE

La commune Mugamba dispose d'un canton scolaire. La gestion du système scolaire dans la commune est assurée par l'inspection cantonale de l'enseignement.

A la tête de chaque canton scolaire se trouve un inspecteur de l'enseignement qui est sous l'autorité hiérarchique de la direction provinciale de l'enseignement. Celle-ci travaille en étroite collaboration avec le comité des parents d'élèves qui est une représentation des communautés. Cette collaboration permet aux parents de s'impliquer dans la gestion scolaire de la commune.

13.6. EFFICACITE DU SYSTEME

Le système est d'une efficacité interne réduite. Le taux de redoublement est de 30,7% au primaire contre 2,9% au secondaire. Le taux de déperdition est de 3,1% au primaire contre 0,6% au secondaire. Sur le plan pédagogique, les enseignants du primaire sont qualifiés, mais les élèves comme les enseignants ont des manuels insuffisants.

Au secondaire, on enregistre un certain nombre d'enseignants non qualifiés sur le plan pédagogique, pour prêter à ce degré d'enseignement.

Ici comme au primaire, les élèves et les enseignants n'ont pas de manuels suffisants.

13.7. INTERVENANTS

Tableau 13.7. : Intervenants dans l'Education dans la province

Organisation	Lieu d'intervention	Bailleurs	Actions/Activités	Bénéficiaires
Ministère de l'Education			Construction des écoles	
Population			Construction des écoles	
Administration			Construction des écoles	
Confessions religieuses			Construction des écoles	
Twitezimbere	Sites des écoles	Banque Mondiale	Construction des écoles	Ecolier/élève

Source : DPE Bururi

CHAPITRE XIV. JEUNESSE ET SPORTS

14.1. JEUNESSE

14.1.1. Situation actuelle.

Dans la commune Mugamba, les secteurs jeunesse et sports sont peu développés si l'on considère le nombre d'associations d'encadrement (8) et se limitent plus aux activités sportives : Volley ball, basket ball.

Le coût d'encadrement de la jeunesse est tellement onéreux de façon que la commune, les confessions religieuses et de rares privés qui tentent cet encadrement, se voient sans moyens humains et matériels ou infrastructures.

La commune Mugamba compte plus de 59 % de jeunes c'est-à-dire environ 33.000 jeunes et a opté pour une éducation pour tous avant 2015, c'est pour quoi tous les enfants sont à l'école même les enfants des Batwa ; toutefois les écoles ne sont plus à même de satisfaire ce besoin aigu d'instruction sans dédoubler les classes et construire 10 autres nouvelles écoles.

Cependant, un des facteurs qui fait reculer l'instruction est la pauvreté des parents et amène à l'abandon de l'école du primaire à l'université, sans parler des orphelins de guerre ou du sida. Ces déscolarisés s'adonnent à l'oisiveté, aux jeux de hasard ou fument du chanvre ou de la bière prohibée « uruyeye ».

La situation de la guerre renforce ce problème : les jeunes ont été enrôlés ou dans l'armée régulière ou dans la rébellion et ces jeunes avec la fin de la guerre, doivent être insérés dans la société en général et dans et dans le circuit de production en particulier.

La seule orientation possible viserait l'auto prise en charge des jeunes en les associant en groupements de production

14.1.2. Encadrement des jeunes

La politique, au niveau national, par le biais du Ministère de la jeunesse des sports et de la culture, entend aider les jeunes à s'organiser en associations en essayant de renforcer leur capacité organisationnelle et de les insérer dans les circuits de production, par la promotion de l'entrepreneuriat en proposant quelques voies stratégiques pour que l'auto prise en charge soit une réalité.

Dans la commune Mugamba, on voit des associations de jeunes d'autopromotion, d'entraide, de lutte contre la pauvreté ou le sida ou à caractère religieux...).

L'on rencontre 6 associations sportives (athlétisme, volley ball, basket ball, tennis, pingpong, marche) en commune Mugamba 5 associations féminines de jeunes implantés dans les zones, pratiquent le sport et la danse traditionnelle : MUGAMBA W-INKA.

Deux organisations d'encadrement des jeunes déscolarisés (Stop Sida, Orphan's Aid), acquièrent une formation par les films et la lecture de la lutte contre le Sida et le comment fonder des associations pour leur auto prise en charge.

14.1.3. Intervenants

- l'Etat ;
- L'administration communale ;
- les églises
- les privés...

14.2. SPORT

14.2.1 Situation actuelle

En commune Mugamba, la pratique du sport dans différentes disciplines est une réalité malgré les insuffisances des infrastructures et des équipements ;

Le sport étant considéré comme un facteur d'encadrement d'éducation, de cohésion, de réconciliation, ainsi que de retour à la paix de la population et de la jeunesse en particulier.

Les activités sportives sont financées par les écoles, la commune et les associations privées. Quelques athlètes dont une jeune fille commence à prendre de belle place dans l'athlétisme burundais. Suite à la crise, les performances ont fortement chuté, chaque année la commune organise une compétition d'athlétisme au stade olympique de Tora ; les écoles primaires et secondaires organisant les leurs.

Beaucoup de personnes pratiquent le sport de manière indépendante sur les sentiers de colline, ils font la marche les après-midi et les week-ends : tel que le club (les Amis de la Montagne, le club « encadrement ». Deux équipes de clubs sportifs existent en commune Mugamba et fonctionnent tel que l'on en a signalé plus haut en Volley ball, Basket ball et football.

La commune Mugamba fait partie des associations provinciales de volley ball et de basket-ball et aligne ses équipes.

14.3. PATRIMOINE CULTUREL.

14.3.1. Situation actuelle

Le patrimoine culturel constitue l'ensemble des éléments matériels et non matériels qui contribue à maintenir et à développer l'identité culturelle d'un peuple ou d'une communauté dans l'espace et dans le temps.

Le patrimoine culturel en commune Mugamba est riche et varié, une semaine culturelle était organisée vers les années 1983, 1984 où la population exhibait chansons, danses et objets d'art ; c'est notamment Ibicuba (poésie pastorale), Amazina (poésie épique), Akazehe, Guhoza Abana, Kwirungera, Amagendera, Ingoma .

Un musée a été érigé pour conserver les objets artistiques collectés dans la commune où on retrouvait :uruganda, imangu, impuzu z'igiti, ibisabo, ivyansi, imbezi, imbazo, ubutako, ibirezi, ubuna, amacumu, inyagara, igitabo ca Kiranga, ...mais hélas, avec les changements des régimes, ce musée n'existe plus et les objets sont partis dans les maisons des gens.

Au chef-lieu de la commune Mugamba, 1 salle de théâtre et d'animation culturelle. Quelques veillées culturelles sont organisées où la musique traditionnelle occupe une place de choix, la musique moderne étant de plus en plus relégué au second rang.

14.3.2 INTERVENANTS

L'Etat, l'UNESCO, L'UNICEF, CONFEJES, FEDERATIONS, ONG Locales et Internationales, Ministères partenaires, ASBL, Clubs...

CHAPITRE XV : JUSTICE

15.1. GENERALITES

La justice constitue une condition sine qua none de la cohésion et de la pérennité de la société.

Le concept de justice renferme deux aspects :

Un idéal : un service public par lequel l'Etat exerce une des prérogatives de sa souveraineté. C'est par elle que la puissance publique garantit la jouissance paisible des droits civils, le respect des libertés publiques individuelles et collectives et des droits fondamentaux de l'homme.

Une justice saine et équitable permet l'épanouissement de tout un chacun et la prospérité d'une nation. Suite aux crises répétitives qu'a connu le pays particulièrement en 1993, les Burundais se sont installés dans une crise sans précédent où des vies humaines, des infrastructures ont été détruites par ceux-là même qui devaient défendre le véritable état de droit.

Le secteur de la justice n'a pas été épargné à l'endroit de son personnel et des ses infrastructures. Cette situation a accentué les besoins tant matériels qu'humains dans ce secteur.

Pour appuyer ce secteur, et pour permettre le fonctionnement de ses différents services, des programmes nationaux et internationaux se sont multipliés ; des réformes institutionnelles et structurelles sont en cours.

Le Ministère de la Justice est décentralisé jusqu'au niveau des provinces et communes où l'on trouve des tribunaux de grande instance des tribunaux de résidence.

15.2. SERVICES JUDICIAIRES.

15.2.1. Types de services judiciaires.

Les services judiciaires de la commune compte un tribunal de résidence ayant son siège au chef lieu de la commune.

15.2.2. Performances des services judiciaires.

15.2.2.1. Litiges civils

Selon les informations recueillies auprès des archives du tribunal de résidence à Mugamba, la performance des services judiciaires pourrait se résumer comme suit :

Le nombre de dossiers à traiter au cours de l'année de référence est de 435 dont 60 restant au début de l'année de référence et 375 dossiers enregistrés l'année en cours.

En considérant le nombre de dossiers jugés et clôturés qui est de 168, il ressort qu'environ 39% des dossiers à traiter, ont été jugés et clôturés ; ce qui montre que la performance n'est pas bonne dans la commune.

Au cours de la même année 203 dossiers ont été exécutés, soit environ 121% des dossiers jugés et clôturés ; c'est-à-dire qu'en plus de jugements rendus cette année, d'autres dossiers des années antérieures ont été exécutés. Ce qui est une performance rare dans d'autres communes.

De ce qui précède, on peut conclure que la commune Mugamba est plus performante en exécution des jugements rendus qu'en jugement et clôture des dossiers. Cette contre performance s'explique particulièrement par la moyenne basse des dossiers jugés et clôturés.

15.2.2.2. Litiges pénaux

Le nombre de dossiers à traiter au cours de l'année de référence est de 162 dont 53 restant au début de l'année de référence et 109 dossiers enregistrés l'année en cours.

En considérant le nombre de dossiers jugés et clôturés qui est de 84, il ressort qu'environ 52 % des dossiers à traiter, ont été jugés et clôturés ; ce qui montre que la performance est faible dans la commune.

Cependant, sur 84 dossiers jugés et clôturés, 41 dossiers ont été exécutés, soit 49%. De ce qui précède, on peut conclure que la commune Mugamba est moins performante en exécution des jugements rendus qu'en jugement et clôture des dossiers. Ce contre performance s'explique particulièrement par la moyenne basse des dossiers exécutés.

Tableau n° 15.1: performances des services judiciaires : Litiges civils et pénaux.

Type de litige	Dossiers restant au début de l'année de référence	Nombre de dossiers enregistrés	Nombre de dossiers jugés et clôturés	Nombre de dossiers jugés avant faire droit	Nombre de dossiers en cours	Nombre de dossiers transmis	Nombre de dossiers fixes	nombre de dossiers exécutés	Nombre de dossiers non encore exécutés
Litiges civils	60	375	168	15	90	7	358	203	22
Litiges pénaux	53	109	84	0	18	0	102	41	82
Total	113	484	252	15	108	7	460	244	104

Source : Tribunal de résidence Mugamba

15.3. EQUIPEMENTS

Le tribunal de résidence de Mugamba manque cruellement d'équipements qui se limitent à l'existence d'une vieille machine à écrire. Il n'y a ni photocopieuse ni ordinateur.

Concernant le matériel technique, il n'y en a pratiquement pas. Le mobilier est également en quantité insuffisante.

Comme moyen de déplacement le tribunal de résidence ne dispose que d'un vélo.

15.4. PERSONNEL

Le personnel du tribunal de résidence est composé d'un Juge Président, de 4 juges, de 5 greffiers.

15.5. INFRASTRUCTURES

Au niveau des infrastructures, il est à signaler que les locaux de travail sont en mauvais état et de dimensions insuffisantes.

Les locaux sont constitués par une salle d'audience avec un mobilier insuffisant.

Il y a manque d'eau et d'électricité. Même les latrines ne sont pas installées.

15.6. JUSTICE GRACIEUSE

La justice gracieuse est l'une des institutions auxiliaires de la justice. Elle est rendue par le Conseil des Notables de la colline ainsi que les conseillers collinaires nouvellement élus par la population. Ces conseillers sont institués sur toute l'étendue de la Province.

La composition du Conseil des Notables est fixée par les usages locaux tandis que celle des conseils de colline est fixée par la loi N° 1/016 du 20/04/2005 portant organisation de l'administration communale.

La procédure suivie devant ces conseils est fixée par les usages locaux sous réserve du respect des règles relatives à la récusation, au respect du secret professionnel et l'ordre public. Le travail des membres est fait à titre bénévole.

La justice gracieuse est rendue régulièrement par 27.203 notables dont 1.941 dans la zone Vyuya, 2517 dans la zone Mwumba, 7123 dans la zone Muramba, 4810 dans la zone Kibezi, 3915 dans la zone Kivumu et 6897 dans la zone Nyagasasa.

Les notables reconnaissent presque à l'unanimité qu'il n'y a pas d'indépendance de la justice traditionnelle vis-à-vis de l'administration locale.

Notables de la commune

Commune	Zone	Nombre de notables	Total commune
Mugamba	Vyuya	1941	
	Mwumba	2517	
	Muramba	7123	
	Kibezi	4810	
	Kivumu	3915	
	Nyagasasa	6897	
	Ttotal		27203
Total province			34352

15.7. IINTERVENANTS :

- Royaume de Belgique,
- Croix Rouge

CHAP. XVI. PERSPECTIVES DU DEVELOPPEMENT

16.1. FACTEURS FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT

La commune Mugamba dispose d'un potentiel de développement très varié. Elle est aussi agricole que pastorale. Son climat et son réseau de transport et communication lui confèrent des facteurs propices à son développement socio-économique.

Les principaux indicateurs favorables au développement de la commune sont :

1. La disponibilité des superficies importantes des marais constitue une autre possibilité d'extension des terres à emblaver notamment pour le développement de la culture du riz et des étangs piscicoles ;
2. Les conditions agro – écologiques de la commune permettent le développement de l'horticulture, la fruiticulture et les cultures maraîchères ;
3. Dans le domaine pastoral, le climat du Mugamba et du Bututsi est favorable à l'élevage du gros et petit bétail. La présence d'arbres à fleur constitue un atout pour l'apiculture.
4. Ses infrastructures sanitaires vétérinaires en mauvais état peuvent être réhabilitées et contribuer au développement de l'élevage ;
5. Le potentiel forestier est relativement important dans la commune pour la production du bois de chauffage, du charbon de bois, du bois d'œuvre...
6. La commune se développe progressivement dans le domaine de l'artisanat comme le montre le nombre d'artisans et d'unités recensés dans les domaines variés tels que la menuiserie, la couture, la vannerie, le tissage,
7. La commune dispose suffisamment de matériaux de construction : argile, sable, schistes, moellon, gravier, latérite ...
8. Les services publics d'encadrement : la commune dispose d'un nombre important des structures spécialisées des Ministères : Agriculture et Elevage, Santé, Education, Justice...
9. Les agents de développement : la commune a le privilège d'abriter un nombre impressionnant d'agents de développement dynamiques : Projet Bututsi, PRASAB, COPED, COOPEC....

16.2. CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT

De manière générale, les contraintes peuvent être regroupées en trois catégories : contraintes techniques et administratives, contraintes économiques et financières, et contraintes socioculturelles.

16.2.1. Contraintes d'ordre technique

1. Le blocage le plus important dans le domaine agricole est l'encadrement approprié des agriculteurs dans les communes.
2. Le caractère traditionnel des méthodes de production agricole : utilisation du matériel végétal, la recrudescence de plusieurs maladies des cultures ;
3. Les semences et les boutures améliorées sont quasi inexistantes d'où faible production agricole.
4. Au niveau de l'élevage, l'insuffisance de la vulgarisation du cheptel de race améliorée, les diverses maladies des animaux domestiques et l'amenuisement des pâturages naturels sont les principaux blocages de ce secteur.
5. Le mauvais état des routes, surtout les pistes rurales de desserte agricole, qui entrave l'évacuation normale des produits commercialisables;
6. L'insuffisance des moyens de transport;
7. L'inefficacité de la plupart des services étatiques d'encadrement (insuffisance des effectifs, manque de recyclages et d'équipement, salaires modiques...);
8. L'insuffisance des intrants agricoles et de l'élevage ainsi que les difficultés de s'en approvisionner dues entre autres à leurs coûts très élevés une fois disponibles sur les marchés ;
9. Le mode de conditionnement et l'insuffisance des infrastructures de stockage et de conservation des produits agricoles et d'élevage qui ne peuvent permettre le progrès du secteur agricole ;
10. La destruction de l'environnement par des pratiques agricoles non appropriées, la coupe incontrôlée de bois, ...

16.2.2. Contraintes d'ordre économique financier

1. L'accès difficile au crédit ; les institutions financières existantes octroient difficilement les crédits aux agri éleveurs par manque de garanties à présenter;
2. L'inefficacité des circuits de commercialisation qui restent bloqués par des problèmes liés au mauvais état des infrastructures de transport ;
L'insuffisance de la législation commerciale, notamment au niveau de la standardisation des poids et mesures ;
3. Le faible pouvoir d'achat de la population ;
4. Les prix bas accordés au producteur ;

5. L'insuffisance et l'état de délabrement très avancé des infrastructures de production et zoo-sanitaires (couloirs d'aspersion...), des infrastructures de transport (routes, ponts,) et énergétiques (centrales électriques, groupes électrogènes, panneaux solaires...);

16.2.3. Contraintes d'ordre socioculturel

1. Les difficultés d'approvisionnement en eau potable dû au type d'habitat dispersé qui donne lieu à la recrudescence des maladies diarrhéiques et d'origine hydrique ;
2. Le faible degré d'implication des collectivités aux activités de développement ;
3. La croyance persistante à la sorcellerie et aux pratiques fétichistes ;
4. L'augmentation du nombre de vulnérable suite aux effets de la crise et de la pandémie du VIH/SIDA (orphelins, jeunes de la rue et dans la rue, enfants chefs des ménages, les victimes des viols, ...) ;
5. L'insuffisance et l'état de délabrement des infrastructures à caractère social (centres de santé, établissements scolaires, infrastructures sportives, centres récréatifs ...).

16.3. STRATEGIES ET ACTIONS A MENER

16.3.1. Stratégies

L'analyse de la situation des différents secteurs laisse entrevoir que la stratégie pour le développement de la commune devrait se baser sur l'accroissement de la production agricole, sur le développement de l'élevage, de l'artisanat et du commerce.

Il s'agira de mobiliser toutes les ressources de la commune en vue de subvenir aux besoins alimentaires de la population tant quantitativement que qualitativement ; c'est à dire assurer la sécurité alimentaire de la province.

Dans ce contexte, le programme de développement doit aussi impliquer l'éradication de la pauvreté grâce à un accroissement de la productivité/production et le dégagement du surplus permettant des effets multiplicateurs des investissements et la mobilisation des partenaires de développement de plus en plus nombreux et de plus en plus diversifiés. Cette stratégie devrait également arriver à réduire les prix de revient des produits vivriers par des mesures appropriées. Une attention particulière sera accordée l'extension des cultures de rente et vivrières, ainsi qu'aux activités de pêche, qui constituent des sources de revenus de la quasi-totalité des ménages de la province.

Pour les élevages, les interventions intensives seront axées sur les bovins de races améliorées à stabulation permanente suite l'amenuisement de pâturages naturels suffisants. Cependant, l'accent sera mis sur le développement de petits ruminants, dont la reproduction est rapide et nombreuse et n'exigeant pas de vastes pâturages.

16.3.2. Actions à développer

La mise en œuvre de la politique de développement s'articulera autour des actions de production et de la vulgarisation agricole, d'augmentation de la production agricole, d'aménagement de l'espace rural et des actions basées sur les relations inter et intra-sectorielles. Il s'agira aussi du développement de l'artisanat, car les terres cultivables deviennent de plus en plus exiguë suite à l'accroissement démographique.

Tableau 16.1. STRATEGIES ET ACTIONS A MENER

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
1. Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des grandes étendues de terre ; - Main d'œuvre abondante et laborieuse; - Conditions écologiques favorables à l'agriculture ; - Existence des marais à aménager. - Culture industrielle développée (caféier, théier) 	<ul style="list-style-type: none"> -Exiguïté des terres cultivables -Utilisation des outils rudimentaires ; -Carence des intrants améliorés ; -Méthodes culturales traditionnelles et non améliorées ; -Manque d'encadrement agricole ; -Manque de financement ; -Manque d'infrastructures agricoles. - usines vétustes 	<ul style="list-style-type: none"> -Disponibiliser des intrants améliorés ; - améliorer l'encadrement agricole ; -Former les encadreurs agricoles en techniques d'encadrement ; -Construire des infrastructures de conservation des produits agricoles. - Renouveler les vieilles machines et en installer de nouvelles où il s'avère nécessaire.
2. Elevage	<ul style="list-style-type: none"> - Demande croissante des produits d'élevage. -Existence d'associations d'apiculteurs ; - Présence de plusieurs essences d'arbres à fleurs. 	<ul style="list-style-type: none"> -Manque d'intrants d'élevage ; -Insuffisance d'encadreurs ; -Absence de races améliorées - Manque de moyens de déplacement pour les encadreurs ; -Absence de financement pour le développement du secteur d'élevage ; -Manque de produits vétérinaires pour lutter contre les maladies. - Infrastructures abandonnées ; -Manque d'encadrement de l'apiculture 	<ul style="list-style-type: none"> -Promouvoir l'élevage de petits ruminants; -Repeupler le cheptel bovin et introduire des bovins de races améliorées; - Octroyer un moyen de déplacement au vétérinaire communal; -Recruter les encadreurs collinaires ; -Former les encadreurs dans le domaine de l'apiculture ; -Appuyer techniquement et financièrement les associations;

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
3. Pisciculture	- Nombre de marais et de cours d'eau favorables à la pisciculture	-Méconnaissance de la gestion et des pratiques piscicoles ; -Absence d'une structure d'encadrement technique ; -Difficultés d'approvisionnement en alvins ;	-Installer des centres de production des alvins de bonne qualité ; -Construire d'autres étangs piscicoles dans la commune ;
4. Forêt	-Existence d'un code forestier qui régleme le patrimoine forestier ; -Condition climatique favorable au maintien de l'agroforesterie ; -Existence des institutions chargées de la protection et de la conservation du patrimoine forestier ;	- Faible capacité institutionnelle en matière de gestion et d'aménagement des forêts ; - Budget insuffisant des services forestiers ; - Faible recherche-développement pour maîtriser le processus allant de la sélection de la bonne semence jusqu'au bois de qualité ; - Absence d'implication des populations et des administratifs à la base pour élaborer et mettre à jour la législation forestière, le code forestier, le code foncier, le code de l'environnement ainsi que les conventions internationales ayant trait à la gestion des forêts que le pays a ratifiées ; - Manque d'inventaire national actualisé des ressources forestières ; -Absence d'un plan de gestion durable et d'aménagement des forêts.	- Elaborer un cadre institutionnel de gestion et d'aménagement des forêts ; - Doter les services forestiers d'un budget suffisant pour leur fonctionnement ; - Redynamiser la recherche-développement de la sélection de la bonne semence jusqu'au bois de qualité ; - Impliquer la population et l'administration à la base dans l'élaboration et la mise en œuvre de la législation forestière ; - Actualiser l'inventaire national des ressources forestières ; - Elaborer un plan de gestion durable et d'aménagement des forêts, dans un cadre participatif et dans l'intérêt des générations présentes et futures. -Traduire en langue nationale les outils de gestion des forêts et les diffuser.

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
5. Artisanat	La commune de Mugamba dispose des matières premières et d'une main d'œuvre susceptible de relancer le secteur artisanal, une fois bien exploité.	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'un cadre institutionnel solide et stable soutenu par des textes législatifs et réglementaires appropriés ; - Inadéquation de la production et l'écoulement des produits artisanaux ; - L'accès difficile des artisans aux micro-crédits ; <p>Les problèmes divers liés à la crise politique et socio-économique du Burundi</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le cadre institutionnel du secteur artisanal ; - Mettre en place des filières adaptées et des structures appropriées ; - Redynamiser des filières déjà existantes ; - Mettre en place de nouveaux projets d'encadrement des artisans ; - Chercher les marchés d'écoulement ; - Promouvoir les micro- crédits dans le secteur d'artisanat
6. Géologie, Mines, Minerais et Matériaux locaux de construction	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des réserves minières exploitables déjà évaluées ; - Disponibilité des ressources humaines nationales 	- Manque de moyens financiers d'exploitation des ressources minières déjà évaluées.	- Faire appel aux investisseurs étrangers pour l'exploitation des gisements rentables.

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
7. Energie	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un réseau hydrographique suffisant pour l'aménagement des centrales hydroélectriques - Existence d'autres sources d'énergie nouvelles et renouvelables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des ressources financières de l'Etat pour électrifier tous les centres ruraux et autres infrastructures socio-économiques (collèges communaux, centres de santé, bureau communal...) qui ont besoin d'électricité. - Faibles revenus des ménages pour accéder aux raccordements en électricité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Actualiser le plan directeur de l'électrification nationale ; - Négocier les financements nécessaires à l'exécution du plan directeur d'électrification nationale ; - Réaliser les études d'exécution des projets des microcentrales hydroélectriques, des lignes électriques et d'installations photovoltaïques retenues ; - Exécuter tous les projets retenus - Informer les ménages ruraux sur la technologie du biogaz et mettre sur pieds des systèmes de financements des installations en faveur des demandeurs ; - Promouvoir l'utilisation des systèmes solaires photovoltaïques par les ménages ruraux au moyen de l'information et de la formation des futures bénéficiaires et par la réduction des taxes qui constituent aujourd'hui une barrière importante au développement de cette technologie. - Electrifier tous les chefs lieux de commune, centres ruraux, centres de santé, collèges communaux et autres projets économiquement rentables.

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
8. Commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des produits agricoles et d'élevage ; - Disponibilité des voies d'accès aux différents marchés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Impraticabilité de quelques pistes rurales ; - Les infrastructures commerciales non aménagées ; - Désorganisation du circuit de commercialisation ; - Faible accès au crédit pour les petits commerçants ; - Taux d'intérêt bancaire élevé (taux débiteur) ; - Faiblesse des revenus des ménages 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager/réhabiliter les pistes rurales ; - Réhabiliter/ Aménager les infrastructures commerciales ; - Disponibiliser les produits en vue de la stabilisation des prix.
9. Tourisme et hôtellerie	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des hôtels dans la commune ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise perception du phénomène touristique ; - Absence de personnes qualifiées dans le secteur ; - Insuffisance des infrastructures et structures d'accueil ; - Manque d'un plan directeur de développement du tourisme ; - L'absence de budget 	<ul style="list-style-type: none"> - programmation des actions médiatiques de sensibilisation et de publicité sur l'importance du tourisme ; - réhabiliter les infrastructures existantes ; - intéresser l'investisseur privé dans le secteur touristique ; - intéresser les Tours-opérateurs et les agences de voyage pour insérer le Burundi dans les circuits touristiques ; - aménager des infrastructures d'accueil autour des sites touristiques identifiés ;

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
10. Institutions financières	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une institution de micro finance : COOPEC - Existence des périodes des campagnes de paie pour les théiculteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible revenu de la population, d'où manque d'épargne à déposer dans les institutions financières ; - Manque d'hypothèques à présenter pour accéder aux crédits. 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un fonds de garantie pour faciliter l'accès aux crédits.
11. Coopératives et associations de développement	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une institution de micro finances et de plusieurs associations d'auto - développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Exigences difficiles d'octroi des crédits par les institutions de micro – finance aux associations d'auto développement ; - Procédures très longues et coûteuses pour l'agrément officiel des associations d'auto -développement; - Insuffisance d'encadrement des associations naissantes ; - Manque de formation des associations en organisation et gestion de leurs biens 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les procédures d'agrément des associations - Encadrer les associations d'auto développement ; - Former continuellement les membres des associations et des coopératives en organisation et gestion
12. Transport et communication	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un réseau routier plus ou moins praticable ; - Couverture partielle de la commune par 3 réseaux de téléphonie mobile 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais état des routes provinciales et pistes rurales; - Insuffisance du parc automobile pour le transport des personnes et des biens dans certaines communes 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretenir régulièrement les routes ; - Implanter un bureau postal dans chaque commune. - Encourager les transporteurs à circuler dans toute la commune.

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
13. Education	<ul style="list-style-type: none"> - La population de la commune est consciente du rôle qu'elle doit jouer en matière de développement de l'éducation ; - Existence d'au moins une école primaire sur chaque colline de recensement ; - Implication effective des collectivités locales dans l'atteinte de l'objectif de scolarisation primaire universelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'infrastructures et équipements scolaires ; - Insuffisance de personnel enseignant qualifié ; - Manque de manuels des élèves et des enseignants ; - L'insuffisance des centres d'enseignement des métiers pour accueillir les déscolarisés et les non scolarisés ; - La non adéquation formation – emploi des lauréats des centres d'enseignement des métiers - Manque des marchés d'écoulement des produits des lauréats des centres d'enseignement des métiers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire un collège communal dans chaque zone ; - Réhabiliter et équiper les écoles primaires existantes ; - Construire des homes pour enseignants; - Octroyer au chargé de la carte scolaire et à l'inspecteur communal des moyens de déplacement ; - Recruter le personnel enseignant qualifié ; - Multiplier les centres d'enseignement des métiers ; - Introduire de nouvelles filières dans les centres d'enseignement des métiers suivant la demande du marché de travail ;
14. Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Une population sensible sur l'insuffisance des infrastructures sanitaires, des équipements et du personnel soignant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissements sanitaires non équipés ; - Insuffisance du personnel soignant ; - Insuffisance de formation du personnel soignant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter et équiper les CDS existants ; - Doter les CDS d'un personnel qualifié et suffisant ; - Motiver et recycler le personnel soignant ; - Appuyer techniquement les CDS; - Approvisionner régulièrement les CDS en médicaments ;

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
15. Habitat	<ul style="list-style-type: none"> - Talents réels dans la fabrication des matériaux de construction ; - Existence de plusieurs sites d'exploitation des matériaux de construction. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de crédits en faveur des producteurs des matériaux locaux de construction ; - Absence d'un circuit organisé de commercialisation des produits à base de terre cuite ; - Non respect des normes pour les produits fabriqués. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une politique nationale de promotion des matériaux locaux de construction réglementant la conformité de la production au respect de l'environnement (le gouvernement) ; - Promouvoir des associations et des groupements de la « filière habitat ».
17. Eau	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de beaucoup de ressources en eau non exploitées dans la province : sources d'émergence, aquifères (eaux souterraines), étangs et cours d'eau ; - Relief généralement escarpé et mieux adapté à l'aménagement des sources d'eau à des fins d'adductions gravitaire, - Economiquement moins onéreux par rapport au système par pompage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources financières limitées de l'Etat ; - Multitude d'infrastructures d'eau endommagées suite à la crise; - Torpillage du fonctionnement des RCE (détournement des fonds des RCE par leurs gestionnaires, ingérence des autorités administratives dans la gestion des fonds des RCE et leur utilisation à des fins, autres que celles de l'eau). - Manque de prise de conscience (de l'importance de la ressource eau) des gestionnaires des installations d'eau et de leurs usagers ; - Déboisement anarchique des bassins versants, conjugué avec l'effet néfaste des feux de brousse contribue fortement à la réduction du potentiel hydrique ; - Technologies utilisées très limitées et souvent inappropriées dans la mise en valeur des ressources eau ; - Insuffisance des techniciens bien formés en techniques d'alimentation en eau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et cartographier toutes les ressources en eau (source sources d'émergence, aquifères, étangs et cours d'eau), existantes dans la province ; - Réhabiliter toutes les infrastructures d'eau endommagées dans la province. - Redynamiser les structures de gestion des infrastructures d'eau (RCE) ; - Sensibiliser la population à la bonne utilisation, à la prise en charge de l'entretien et de la gestion des installations d'eau ; - Reboiser systématiquement tous les bassins versants et plateaux dénudés pour juguler la déperdition du potentiel hydrique de la province. - Mener une étude sur les techniques appropriées de mise en valeur des différents types de ressources en eau et les vulgariser ; - Former des techniciens en alimentation en eau en nombre suffisant ; - Elaborer un programme général d'approvisionnement en eau de la province ; - Mobiliser les financements pour la mise en œuvre du programme.

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
18. Jeunesse et sport	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des mouvements d'encadrement des jeunes à caractère religieux ; -Existence de plusieurs clubs de jeux dans les différentes disciplines : football, basket-ball et le volley-ball ; handball, tennis, ping-pong.... -Existence de terrains de jeux quoiqu'en mauvais état. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse organisationnelle des jeunes qui fait que ces derniers ne puissent pas se prendre en charge ; - Manque ou insuffisance de concertation et de collaboration entre les associations de jeunes ; - Modicité de moyens consacrés au secteur de la jeunesse et des sports ; - Manque ou insuffisance de coordination des activités relatives à l'encadrement de la jeunesse et des sports ; - Insuffisance des infrastructures sportives ; - Vétusté et manque d'entretien pour les infrastructures existantes ; - Manque d'équipements pour les clubs sportifs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une structure chargée de la coordination des activités relatives à l'encadrement de la jeunesse et des sports, - Renforcer l'encadrement de la jeunesse et des sports par l'organisation des activités sportives et culturelles ainsi que des camps de travail, - Utiliser tous les moyens possibles pour multiplier et entretenir les infrastructures sportives, - Encourager et développer le sport féminin, le sport de masse et le sport traditionnel en favorisant la création des clubs.

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
19. Justice	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un tribunal de Résidence dans chaque commune ; 	<p style="text-align: center;"><i>Tribunaux de résidence</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lenteur caractérisée de la justice due à la complexité des procédures à suivre ; - Complexité des dossiers relatifs aux conflits liés aux terres, à la succession et à l'application du Code des personnes et de la famille ; - Personnel non qualifié; - Insuffisance du mobilier et matériel de bureau, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les locaux des structures judiciaires de la commune ; - Rendre opérationnel le centre de formation professionnelle de justice pour remédier à l'insuffisance du personnel qualifié ; - Améliorer les conditions de travail du personnel ; - Traduire les textes de lois en langue nationale (Kirundi) et les diffuser auprès de la population (Ministère). - Donner les moyens de communication au secteur - Allouer un budget conséquent au secteur de la justice ; - Appliquer le plan des réformes et de modernisation du système judiciaire ; - Réformer le cadre légal et clarifier les procédures pour pallier les lenteurs judiciaires et dans l'exécution des décisions rendues ; - Harmoniser les textes lacunaires en vue de les adapter à la protection des droits des populations ; - Accorder une rémunération motivante au personnel qualifié de ce secteur ; - Traduire les textes de loi en Kirundi et veiller à leur diffusion ;

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
20. Action sociale	Présence d'une multitude des intervenants dans le secteur.	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de beaucoup de type de sinistrés : enfants orphelins, enfants de la rue, enfants soldats, enfants chefs des ménages, victimes des violences, veufs, mères célibataires, déplacés, rapatriés, handicapés, personnes âgées non assistées,... - Manque de soins de santé et des frais scolaires pour les enfants en difficultés ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer un système de coordination des aides en faveur des sinistrés; - Créer des centres d'accueil et d'écoute pour les personnes traumatisées ; - Sensibiliser la population à la solidarité ; - Apprendre à la population les textes de lois protégeant les enfants et les personnes en difficultés ; - Sensibiliser la population à la prise en charge des enfants au niveau de la famille. - Désengorger certains secteurs judiciaires par la création d'autres dans le but d'alléger le volume de dossiers enregistrés dans certains tribunaux ; - Accélérer les procédures judiciaires pour le compte des justiciables

CONCLUSION

La commune Mugamba s'étend sur deux régions naturelles à savoir le Bututsi et le Mugamba ; son climat est de type tropical tempéré de par l'altitude, avec 4 mois de saison sèche et 8 mois de saison pluvieuse. La pluviosité moyenne annuelle est d'environ 1.300mm ; les mois les plus arrosés vont de décembre en avril avec une moyenne de l'ordre de 200mm par mois (170 mm en mars et 232 mm en décembre). La température moyenne est de 24°C avec la moyenne des minima de 18.5°C. L'humidité relative moyenne est faible et avoisine 70 %. Les minima sont inférieurs à 50 % en raison sèche.

La flore de la commune Mugamba est dominée par une végétation d'éracostis et une faune de reptiles, d'insectes et des oiseaux.

Concernant l'agriculture, les dix principales cultures vivrières de la commune par ordre d'importance sont : la pomme de terre, la banane, le maïs, la colocase, la patate douce, le blé, le petit pois et le haricot. A cela s'ajoute le thé comme culture de rente.

S'agissant de l'élevage, la commune Mugamba est de tradition pastorale. Un élevage extensif et semi-intensif de bovins, caprins, ovins, porcins et volailles, est pratiqué dans cette commune. Le quasi-totalité des infrastructures zoo sanitaires et équipements ne fonctionne plus.

Les trois types d'artisanat (artisanat de production, artisanat de service et artisanat d'art ou décoratif) se développent petit à petit dans la commune Mugamba.

S'agissant des formations géologiques, des gisements de sulfures de minerais, de tourbe et argiles ont été découverts dans la commune.

En ce qui concerne l'énergie, la desserte en électricité dans la commune reste très basse et souvent limitée à quelques centres de la commune, faute de pouvoir de paiement des raccordements là où les possibilités existent.

Concernant les activités commerciales de la commune, elles sont essentiellement dominées par le commerce des produits agricoles aussi bien sur les marchés que dans les boutiques, la vente des animaux sur pied, les produits forestiers, quelques produits transformés, ainsi que les produits manufacturés.

Eu égard aux infrastructures routières, le tronçon bitumé est en bon état. Par contre, la totalité des routes en terres battues et pistes rurales sont en mauvais état ; ce qui constitue un enclavement pour certaines zones de la commune et un grand handicap aux échanges commerciaux avec les communes voisines.

Du point de vue de la dotation en postes et télécommunication, la commune dispose d'un bureau postal de 71 boîtes postales. Malgré l'introduction du téléphone mobile sur le marché, toute la commune n'est pas encore totalement couverte.

S'agissant des banques et institutions financières, la commune abrite une seule institution financière (COOPEC). Les conditions d'accès aux crédits et le taux d'intérêt pratiqué restent inaccessibles aux fonctionnaires de l'Etat et aux agri éleveurs.

En ce qui concerne le tourisme et l'hôtellerie, la commune dispose des hôtels d'une capacité d'accueil de 40 chambres.

Concernant l'action sociale, la commune enregistre plusieurs catégories d'enfants en difficultés, d'orphelins et autres sinistrés. Il s'agit des sinistrés de guerre, des enfants de la rue, des enfants dans la rue, des orphelins de père et de mère, des enfants chefs de ménage, des enfants indigents, des enfants soldats, des victimes de violences, des mères célibataires, des personnes handicapées, des déplacés de guerre et des rapatriés. Les efforts consentis par l'Etat et les associations caritatives pour venir en aide à ces groupes vulnérables, restent encore loin de répondre à leurs besoins les plus élémentaires.

Eu égard à l'habitat, un seul type d'habitat (l'habitat dispersé) est rencontré dans la commune, avec des proportions de plus de 96%. Il est à signaler que ces taux sont estimatifs.

Sur le plan sanitaire, la commune Mugamba dispose de 5 centres de santé d'une capacité d'accueil de 55 lits. Les pathologies couramment rencontrées sont : le paludisme, les infections respiratoires aiguës, les maladies diarrhéiques, les maladies parasitaires, IST, VIH/SIDA, malnutrition, protéines caloriques.

L'approvisionnement en médicaments est assuré par le CDS communautaire en Autonomie de gestion sauf les CDS publics dont l'approvisionnement est assuré le DPS Bururi.

En ce qui concerne l'approvisionnement en eau, la commune Mugamba dispose de 700 points d'eau gérés par la Régie Communale de l'Eau (RCE). Les points d'eau fonctionnels représentent environ 59 % ; ce qui dénote un mauvais fonctionnement des de RCE. Le nombre total de ménages par point d'eau fonctionnel est de 22. Le nombre de ménages s'approvisionnant au point d'eau fonctionnel à 500m de leur domicile est de 1.

Concernant le secteur éducation, la commune compte 3 niveaux d'enseignement :

- L'enseignement primaire : 32 écoles dont 29 à cycle complet. Ratio : 82 élèves/salle et 43élèves/enseignant. Taux de redoublement : 30,7% ; taux d'abandon : 3,1%.

Les filles représentent 49% des effectifs d'élèves du primaire.

- L'enseignement secondaire général: 5 écoles dont 4 à cycle complet. Ratio : 59 élèves/salle et 29 élèves /enseignant. Taux de redoublement: 2,9%; taux d'abandon : 0,6%.

Les filles représentent 39% des effectifs d'élèves du secondaire général.

Le personnel enseignant est de sexe féminin dans des proportions de 38% au primaire et de 17% au secondaire.

S'agissant du secteur jeunesse et sport, la commune dispose de 10 associations de jeunes qui regroupent 48 jeunes tous de sexe masculin.

Eu égard au secteur justice, la commune compte 1 Tribunal de Résidence.

Comme personnel judiciaire spécialisé, il y a 1 Juge Président du Tribunal de Résidence assisté de 4 Juges et 5 greffiers.

Toutes les contraintes, les potentialités et les approches de solutions de chaque secteur d'activité sont consignées dans le chapitre des perspectives.

BIBLIOGRAPHIE

1. PNUD : La pauvreté au Burundi : le poids de la disparité 1998.
2. PAS : Cadre stratégique intérimaire de lutte contre la pauvreté au Burundi ; document synthèse sur le diagnostic des conditions de vie et de pauvreté 2001.
3. Ministère de l'action sociale et de la promotion de la femme : Politique sectorielle du ministère 2002-2004, 2002.
4. ISTEERBU : Information du système d'information statistique sur la population au Burundi.
5. PNUD/PRRSLP : Plan opérationnel intégré de réintégration/réhabilitation des sinistrés et de lutte contre la pauvreté 2006.
6. Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique : Découpage administratif du Burundi 2005.
7. Banque Mondiale : Enquête participative sur la pauvreté au Burundi 1998.
8. Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : Rapport de réflexion sur le crédit agricole au Burundi 1998.
9. Gouvernement de la République du Burundi : Programme d'urgence 2006.
10. PAS : Evaluation des initiatives à la base 2000.
11. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions du secteur de la santé et des services connexes.
12. MISP/Département de la population : Estimation de la population burundaise par sexe et par groupes d'âge quinquennaux selon les circonscriptions administratives (provinces et communes 2005).
13. ISTEERBU : Base de données pour les indicateurs du développement humain durable 1990-2000, mai 2002.
14. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Agriculture et Développement du monde rural 2000.
15. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions de réinsertion et de réinstallation des sinistrés 2000.
16. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Education et services connexes 2000.
17. PNUD/UNOPS : Monographie de la province du Sud Kivu (RDC) 1998.
18. DPAE/Bururi : Rapport annuel 1995.
19. MISP/PDCLCP : Plan triennal de développement socio-économique de la province Bururi (2001-2003) ; novembre 2000.
20. HCR
21. Direction Provinciale de l'Enseignement Bururi : Rapport annuel 2004-2005 et 2005-2006
22. Direction Provinciale de la Santé Bururi Rapport annuel 2005

23. Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction : population Burundaise de 1990 à 2003 : Estimation Projet BDI/99/P04-Appui à l'Elaboration et la mise en œuvre de la politique Nationale de la Population.
24. Ministère de la planification du Développement et de Reconstruction : appui à la prise en compte des questions de population dans les programmes de développement : Population Burundaise en 2003.
25. Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique ; Rép. Du Burundi-IFES USAID-Bujumbura-janvier 2005 : découpage administratif du Burundi 2005.
26. OCIBU : République du Burundi : Rapport Annuels 2001 ;2002 ;2003 ;2004 ;2005
27. OTB : République du Burundi : Rapports Annuels 2001 ;2002 ;2003 ;2004 ;2005.
28. SOGESTAL : Rapport ANNUELS 2003 ;2004 ;2005
29. COGERCO-République du Burundi : Rapports annuels 2001 ;2002 ;2003 ;2004 ;2005

ANNEXES

ATELIER PROVINCIAL DE VALIDATION DES MONOGRAPHIES COMMUNALES ET PROVINCIALE DE LA PROVINCE DE BURURI

PROCES VERBAL

L'an deux mille six, le troisième jour du mois d'août, se sont réunis autour du Conseiller Principal du Gouverneur de la province Bururi, tous les responsables sectoriels provinciaux et communaux dont liste en annexe, tous les administrateurs de communes, l'Antenne provinciale du Plan à Bururi et une équipe du Programme d'Appui à la Gouvernance, Sous Programme Planification Locale, pour procéder à la restitution et à la validation technique des projets de monographies communales et provinciales.

Cette validation est intervenue deux semaines après la remise des documents provisoires aux participants ci hauts cités pour lecture et correction.

Une journée de travail regroupant chaque sectoriel provincial et ses agents communaux a précédé la présente cérémonie de validation officielle.

Après présentation des corrections, amendements aux textes initiaux et enrichissements apportés par les différents responsables sectoriels aux niveaux communal et provincial, ainsi que les administrateurs communaux, les participants à l'atelier de restitution et validation technique ont adopté le fond et la forme des documents présentés.

Les documents validés sont :

1. La monographie de la commune Burambi
2. La monographie de la commune Bururi
3. La monographie de la commune Buyengeru
4. La monographie de la commune Matana
5. La monographie de la commune Mugamba
6. La monographie de la commune Rumonge
7. La monographie de la commune Rutovu
8. La monographie de la commune Songa
9. La monographie de la commune Vyanda

10. La monographie de la province Bururi

Fait à Bururi, le 03 août 2006.

L'Antenne provinciale
du Plan à Bururi

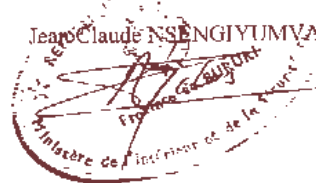
Edouard HATUNGIMANA

L'Expert représentant le SPPL

Prosper NIYOKINDI















Le Conseiller Principal du Gouverneur
de la province Bururi














Jean Claude NSENGIYUMVA



**ATELIER DE RESTITUTION ET VALIDATION TECHNIQUE DES
MONOGRAPHIES COMMUNALES ET PROVINCIALE.**

Liste des responsables provinciaux et administrateurs communaux.

Noms et prénoms	Fonction	Secteur d'activité	Signature
1. NTIBINONOYE Léonidas	Conseiller au Cabinet du Gouverneur	Jeunesse, sport et culturel	
2. NDIKUMANA Salvator	CT/CPLS Bururi	Social/santé VIH/SIDA	
3. MBISAMAKORO Gérard	Chef de service/Agri Elev/DPAE	Agriculture et l'Elevage	
4. NYANDWI Vincent	Médecin vétérinaire provincial	Elevage	
5. NIYONGABO Joseph	Inspecteur Régional des forêts	Forêt	
6. BIZINDAVYI Epimaque	Chef de service pistes rurales	Transport	
7. NIMENYA Hermès	BPS	Santé	
8. HAKIZIMANA Zacharie	Chef du service planification DPE	Education	
9. NIYUNGEKO Edouard	Coordonnateur Régional FVS/AMADE	Santé /VIH/Sida	
10. GAKEZI Maurice	Chef Régional Sud de l'ONATEL	Communication	
11. HAKIZIMANA Thérèse	Cadre /Projet Bututsi	Action sociale	
12. NSENGIYUMVA J Claude	Conseiller Principal du Gouverneur	Eau	
13. BIZIMANA Déo	Juge Président du Tribunal de Grande Instance	Justice	
14. RIVUZIMANA J Claude	Chef d'Antenne d'Urbanisme et Habitat en zone Sud	Habitat	

Noms et prénoms	Fonction	Secteur d'activité	Signature
15. HATUNGIMANA Edouard	APP Bururi	MPDRN	
16. NDAYISENGA Spéciose	Journaliste	ABP Bururi	
17. HABONAYO Augustin	COPEF	Jeunesse et sport	
18. NIYONIZIGIYE Albin	PRASAB	Agriculture	
19. NDAYUBAHA Emmanuel	Chef de Région Sud Régideso	Eau et Energie	
20. RJBAKARE Pierre Paul	Commune Bururi	Tous les secteurs	
21. NDIKUMASABO Raphaël	Commune Songa	Tous les secteurs	
22. MANTRAKIZA Eraste	Commune Burambi	Tous les secteurs	
23. NGENDABIZI Innocent	Commune Buyengeru	Tous les secteurs	
24. NIZIGIYIMANA Juma Eric	Commune Rumonge	Tous les secteurs	
25. NDIZIGIYE Félicité	Commune Mugamba	Tous les secteurs	
26. HAGERIMANA Emmanuel	Commune Matana	Tous les secteurs	
27. NDUWIMANA Cypricu	Commune Vyanda	Tous les secteurs	
28. NJEJIMANA Adélin	Commune Rutovu	Tous les secteurs	